

Investissements, exportations et numérisation

LE FMI SALUE LES GRANDS PROGRÈS DE L'ALGÉRIE

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8411 - SAMEDI 7 FÉVRIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Sahara occidental

La solidarité arabe à l'épreuve

Page 24

RENFORCEMENT DE L'INTÉGRATION AFRICAINE

ALGER, TRAIT D'UNION DU CONTINENT



Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a mis en avant le rôle de l'Algérie dans le renforcement de l'intégration africaine à travers des réformes structurelles et des projets d'envergure à dimension continentale, s'inscrivant dans une vision nationale de diversification économique.

Page 3

SANTÉ PUBLIQUE

Aucune dette médicale à l'étranger

Page 6

LIGUE 1 MOBILIS

Abada finalement qualifié avec l'USMA

Page 10

PRIX EMIR ABDELKADER

TROIS CHERCHEURS PRIMÉS

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ALGER VA CHANGER DE CARTE ADMINISTRATIVE

Une nouvelle ère pour la capitale

Après plus d'un quart de siècle d'application du même schéma administratif, face aux défis urbains, démographiques et institutionnels auxquels fait face Alger, le ministère de l'Intérieur a annoncé l'ouverture d'une réflexion afin d'adapter le découpage administratif aux réalités actuelles et aux attentes des citoyens.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Saïd Sayoud, a annoncé, jeudi à Alger, l'ouverture officielle d'un atelier de travail au niveau du ministère chargé de réexaminer l'organisation administrative de la wilaya d'Alger.

Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales adressées aux membres du gouvernement, il a fait savoir que le dispositif administratif en vigueur, mis en place dans la capitale il y a plus de vingt-cinq ans, n'est plus en adéquation avec les mutations profondes qu'a connues Alger, tant sur le plan urbanistique que démographique et socio-économique.

Le ministre a expliqué que l'expérience de terrain a mis en évidence «plusieurs défis et dysfonctionnements dans la répartition des communes et l'étendue géographique de certaines d'entre elles». Ces déséquilibres ont eu, selon lui, un impact direct sur l'efficacité de la gestion locale et sur la qualité des services publics rendus aux citoyens. Affirmant qu'»il est devenu nécessaire de procéder à une révision du découpage administratif de la wilaya d'Alger», il a



Adapter le découpage administratif aux réalités actuelles.

soutenu que cette réorganisation constitue aujourd'hui une exigence objective pour répondre de manière plus efficace aux préoccupations des habitants de la capitale. Dans cette perspective, le ministre a précisé que l'atelier ouvert au niveau de son département a pour objectif de «corriger les déséquilibres existants, assurer une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens et répondre de manière optimale à leurs besoins». Il a ajouté que cette démarche a également pour objectif de «renforcer l'efficacité de l'action administrative, garantir un aménagement territorial équilibré, consolider les capacités des communes et impulser une nouvelle dynamique de développement local».

Abordant les projets structurants réalisés dans la capitale, M. Sayoud a souligné que la wilaya d'Alger a bénéficié, ces dernières années, de «plusieurs projets stratégiques et modernes à la hauteur de son statut et de son héritage culturel et civilisationnel». Il a rappelé que l'Etat a mobilisé «des moyens importants pour concrétiser cette stratégie», avec pour ambition de hisser Alger «au rang des grandes capitales et d'en faire un pôle de rayonnement islamique, africain et méditerranéen», soulignant que cette dynamique de transformation urbaine et institutionnelle impose une adaptation continue des structures administratives afin d'accompagner durablement le développement de la ville.

Le ministre a également révélé que sur instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, les services du ministère travaillent à la révision de la répartition des communes de la wilaya d'Alger au niveau des circonscriptions administratives. Il a précisé que cette opération a déjà été engagée à titre expérimental au niveau de la circonscription administrative de Dar El-Beïda, ouvrant la voie à une généralisation progressive de la démarche.

Par ailleurs, répondant à une question relative à la cession des logements réalisés dans le cadre de partenariats entre les communes et la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP), M. Sayoud a indiqué que la législation en vigueur «consacre la possibilité de cession des biens immobiliers à usage d'habitation».

Il a fait savoir que le ministère a enregistré «un nombre conséquent de demandes de validation des délibérations communales portant cession de ces logements au profit de leurs occupants». Dans ce cadre, il a annoncé la mise en place d'»un groupe de travail chargé de l'élaboration d'un projet de texte réglementaire définissant les conditions et modalités de cession des biens immobiliers communaux à usage d'habitation», ainsi que la création de commissions au niveau des wilayas chargées de l'étude des dossiers de cession.

Sihem Bounabi

LA COURSE À LA COMMUNE LA PLUS PROPRE DÉMARRE À TIZI OUZOU

Un défi national qui gagne tout le pays

C'EST depuis le village d'Aït Bouhimi, dans la commune de Yakouren à Tizi Ouzou, lauréat du concours Rabah Aïssat dans sa 12e édition et sacré village le plus propre de la wilaya en 2025, que la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouthar Krikou, a donné, jeudi, le coup d'envoi du concours national de la commune la plus propre du pays. En marge de cette visite, la ministre a annoncé que le nom de la commune lauréate sera dévoilé le 5 juin prochain, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement. Cette visite a également permis à Kaouthar Krikou d'apprécier la splendeur du village d'Aït Bouhimi, situé presque à la lisière de la célèbre forêt de Yakouren, mais aussi de constater les efforts constants et soutenus des habitants, ainsi que leur solidarité agissante dans la satisfaction de leurs besoins quotidiens.

D'ailleurs, devant ce succès, la ministre a exhorté «l'ensemble des citoyens algériens à s'inspirer du modèle de ce village d'Aït Bouhimi, ainsi que de tous les villages ayant concouru au concours Rabah Aïssat, qui tend aujourd'hui à se généraliser à travers tout le territoire national».

Mme Krikou a également mis à profit sa présence dans ce village de la commune de Yakouren pour annoncer que son département ministériel a doté 45 écoles de la wilaya en matériels et équipements destinés aux clubs écologiques, dont celui du village d'Aït Bouhimi. Sur ce même volet, l'hôte de Yakouren a mentionné, dans son discours, les efforts et engagements de l'État dans sa politique d'accompagnement de toutes les associations activant dans la préservation de l'environnement, tout en soulignant l'acte émancipateur de la femme et la reconnaissance de sa participation effective au développement local.

Il convient de souligner, par ailleurs, que la ministre a pu découvrir sur le terrain le savoir-faire artisanal local et sa portée économique. En effet, lors d'une exposition organisée à l'occasion de cette visite ministérielle, le public a pu découvrir une multitude de produits nutritionnels dits «du terroir», ainsi qu'une grande variété d'outils artisanaux.

Il s'agissait notamment de simples marmites fabriquées à partir d'éléments argileux, de fourchettes et cuillères en bois, mais aussi de produits cosmétiques de fabrication artisanale. En ce qui concerne les produits légumineux et vivriers, l'exposition proposait des poireaux, du scolyme (chardon) et des cardes. Les collations traditionnelles n'étaient pas en reste, avec la galette dure et tendre, accompagnée de figues sèches et d'huile d'olive, qui ont suscité un vif engouement. La ministre a ainsi découvert le réel savoir-faire artisanal local et sa portée économique, soulignant qu'il est de l'intérêt de l'économie nationale d'encourager ce genre d'initiatives.

S'agissant de l'accueil réservé à Kaouthar Krikou par les habitants d'Aït Bouhimi, il a été des plus chaleureux. La chorale du village, composée de femmes âgées et de jeunes filles, a interprété la célèbre chanson patriotique de feu Taleb Rabah, intitulée «Matchfam a yi Goudhar». Cette chanson fait écho à l'histoire du village, qui a payé un lourd tribut durant la guerre de Libération nationale. Le nombre de martyrs qu'a connu le village d'Aït Bouhimi s'élève à 99. Ce chiffre concerne exclusivement les martyrs, sans inclure les moudjahidine, encore en vie ou décédés après l'indépendance. Aujourd'hui, le village d'Aït Bouhimi compte environ 4 000 habitants. Notons enfin que la ministre a clôturé sa visite par la remise de quatre décisions d'autorisation d'exploitation pour la collecte des déchets ménagers.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

CINQ MILLIONS D'ARBRES

Mission verte nationale

L'ALGÉRIE vivra, le 14 février prochain, un grand moment de mobilisation nationale en faveur de l'environnement. À cette date, le lancement officiel d'une campagne de plantation de 5 millions d'arbres appellera l'ensemble des citoyennes et citoyens à participer activement à la préservation du patrimoine forestier du pays. Cette initiative, portée par le ministère de l'Agriculture, la Direction générale des forêts et l'association Algérie Verte, s'inscrit dans une vision stratégique visant non seulement à renforcer le couvert végétal, mais aussi à sensibiliser les générations futures à l'importance de la protection de la nature.

Le ministre de l'Agriculture, Yacine El-Mahdi Oualid, a rappelé que cette campagne dépasse le simple acte de planter des arbres. « C'est un véritable message d'espoir pour nos enfants et nos petits-enfants «, a-t-il déclaré, soulignant l'importance de transformer chaque geste individuel en un effort collectif pour l'environnement. Cette initiative fait suite au succès de la précédente campagne nationale de reboisement, organisée le 25 octobre dernier, au cours de laquelle 1,41 million d'arbres ont été plantés à travers tout le territoire. Forte de cette réussite, la nouvelle opération vise à multiplier l'impact écologique et à consolider la culture de citoyenneté environnementale dans le pays.

Le ministre a invité les institutions publiques et privées, les associations, les scouts, les étudiants et les élèves à participer, chacun depuis son lieu et selon ses capacités. Cette mobilisation large traduit une ambition claire : faire de la plantation d'arbres un acte citoyen quotidien, ancré dans la responsabilité collective.

En outre de la dimension écologique, cette campagne constitue également un levier pour sensibiliser à la lutte contre le changement climatique, la protection des sols et la préservation des écosystèmes locaux. Elle s'inscrit dans le cadre d'une politique nationale durable, visant à garantir que les forêts algériennes continuent de jouer leur rôle vital dans la régulation climatique et la conservation de la biodiversité.

Aymen D.

RENFORCEMENT DE L'INTÉGRATION AFRICAINE

L'Algérie, trait d'union du continent

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a mis en avant le rôle de l'Algérie dans le renforcement de l'intégration africaine à travers des réformes structurelles et des projets d'envergure à dimension continentale, s'inscrivant dans une vision nationale de diversification économique.

Présidant l'ouverture d'une conférence de haut niveau intitulée «Afrique du Nord : relier les continents, créer des opportunités», au Centre international de conférences d'Alger, le Premier ministre a précisé que l'ambition consistant à relier les continents «s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Algérie visant la diversification de l'économie et la concrétisation d'une ouverture économique étudiée et maîtrisée», soulignant, dans ce sens, «l'engagement de l'Algérie à renforcer l'intégration régionale, à améliorer le climat des affaires, à faciliter les investissements générateurs de richesse et d'emplois et à inscrire l'économie nationale durablement dans les chaînes de valeur régionales et mondiales».

Ces efforts, a-t-il ajouté, s'appuient sur «des réformes structurelles, une modernisation progressive des cadres réglementaires et une volonté forte de renforcer la résilience de l'économie face aux fluctuations extérieures». Il a souligné que l'Algérie «mobilise d'énormes moyens pour développer des infrastructures aptes à assurer l'interconnexion continentale et l'intégration régionale, comme la route transsaharienne, le développement du réseau ferroviaire, la ligne minière Ouest, inaugurée par le président de la République cette semaine, et la ligne minière Est, qui sera prête avant la fin de l'année en cours». Le Premier ministre a rappelé le projet de liaison ferroviaire Nord-Sud qui «portera la longueur totale du réseau national de près de 6 000 km, actuellement, à près de 9 000 km», mettant en avant les efforts de l'Algérie pour développer le réseau portuaire et aéroportuaire et créer des plates-formes logistiques au niveau des zones frontalières, dans le but de promouvoir les échanges commerciaux et de stimuler l'investissement.



Le Premier ministre, Sifi Ghrieb.

A cet égard, il a souligné que l'interconnexion entre les continents nécessite, outre les infrastructures matérielles, l'intégration des systèmes économiques et la valorisation des ressources humaines, précisant, que «la jeunesse constitue pour l'Algérie un véritable moteur de développement, qu'il importe de doter d'un cadre réglementaire moderne et innovant garantissant sa qualification et lui permettant d'exploiter pleinement son potentiel».

Sur le plan continental, le Premier ministre a indiqué que l'Algérie s'est employée, à travers l'organisation annuelle de la Conférence africaine des start-up, à «créer une plate-forme continentale de dialogue entre les écosystèmes de l'innovation», faisant valoir qu'elle «poursuivra ses efforts pour partager cette expérience et généraliser les mécanismes qui en découlent au profit des pays africains».

Il a aussi évoqué les efforts en cours pour le développement des infrastructures de télécommunications, à travers «le déploiement accéléré des réseaux de fibre optique et le renforcement des capacités spatiales».

Sifi Ghrieb a, en outre, fait observer que «la disponibilité d'une énergie durable et fiable permettra à l'Algérie d'accueillir des infrastructures dédiées au stockage et au traitement des données, jetant ainsi les bases de la construction d'un écosystème continental dans lequel les industries stratégiques alimentent l'économie de la connaissance».

RENFORCER LA COORDINATION ENTRE LES PAYS DE LA RÉGION

Il a, dans ce contexte, rappelé que l'Algérie «œuvre à la promotion et au développement de la ressource humaine, qui demeure l'axe et l'objectif de ces politiques, comme le confirment les investissements considérables destinés au développement de l'enseignement, tous cycles confondus, à la promotion de la formation professionnelle et au renforcement des savoir-faire dans différents domaines».

Soulignant «l'importance des opportunités prometteuses et des atouts considérables que recèle la région de l'Afrique du Nord, notamment une jeunesse qualifiée, diverses ressources énergétiques, l'énergie renouvelable, la logistique, l'industrie et les services», le Premier ministre a relevé que «la transformation de ces atouts en opportunités concrètes et durables requiert le renforcement de la coordination entre les pays de la région, l'instauration d'un dialogue durable entre les secteurs public et privé et l'établissement d'une coopération étroite aux niveaux national, régional et international».

Pour ce qui est de cette conférence, Sifi Ghrieb a indiqué qu'elle «se veut une plate-forme de dialogue sincère, de planification stratégique, d'échange d'expertises et de réflexion commune sur les voies de renforcement des réformes pour bâtir un espace commun mieux intégré, apte à relever les défis». Il a, en outre, salué la qualité de «la relation entre le FMI et la Banque d'Algérie, qui œuvrent pour le renforcement de la stabilité macro-économique et financière, l'impulsion du développement et la consolidation de la coopération internationale».

Hamid B.

PROJET DE LOI SUR LES PARTIS

Jil Jadid plaide pour la liberté d'organisation

LE PARTI Jil Jadid réagit au projet de loi organique sur les partis politiques, mettant en lumière les enjeux de liberté d'organisation, de transparence financière et de contrôle administratif. Dans un communiqué détaillé, il appelle à un encadrement démocratique qui garantisse l'équité, le pluralisme et la confiance entre l'Etat et la société. Se référant à sa correspondance adressée à la présidence de la République en février 2025, Jil Jadid soutient que revoir le cadre juridique des partis doit, dans sa philosophie et dans ses objectifs, servir à restaurer la confiance entre l'Etat et la société, dans l'élaboration d'alternatives et la contribution à la stabilité à travers la concurrence démocratique pacifique. Il est souligné que toute loi relative aux partis politiques ne s'évalue pas uniquement à l'aune de sa capacité organisationnelle, mais surtout à la lumière de sa conformité à l'esprit de la Constitution et aux exigences d'une vie politique ouverte, indépendante et responsable.

«Le projet de loi organique présenté, malgré les dispositions positives qu'il contient en matière d'encadrement de la transparence, de gouvernance financière et d'organisation des structures, soulève en même temps un ensemble de réserves fondamentales», lit-on dans le communiqué. Concernant la transparence financière, «l'ensemble des dispositions répressives omet la nécessité pour l'Etat de respecter ses engagements juridiques relatifs au financement des partis selon leurs résultats électoraux», a fait savoir le communiqué du parti. Le communiqué a relevé que Jil Jadid, par exemple, ne bénéficie pas dse «droits» en question qui lui sont, pourtant, théoriquement reconnus. Le parti déclare, ainsi, qu'il aurait été plus pertinent que la nouvelle loi privilégie le renforcement des principes d'équité et de financement proportionnel au nombre de voix obtenues, à la place de «l'introduction de sanctions privatives de liberté».

S'agissant des dispositions relatives à la création et à l'agrément des partis (articles 14 à 39), Jil Jadid reconnaît le droit de l'Etat à encadrer, juridiquement, la naissance des formations politiques en vue de garantir «transparence et respect de l'ordre public». Pour Jil Jadid, malgré l'introduction d'outils procéduraux, comme la «plate-forme numérique et les délais administratifs», le texte consacre, dans son essence, un système axé sur l'autorisation administrative préalable plutôt que sur un système de déclaration ou de notification. Selon le communiqué, il s'appuie sur l'exigence de «conformité préalable du dossier de création», sur le lien entre la tenue du congrès constitutif et l'accord de l'administration, de même que sur le rôle central de la décision du ministre de l'Intérieur dans l'agrément final. «Cette orientation […] pose un problème constitutionnel lorsque le pouvoir de régulation se transforme en pouvoir d'appréciation politique pouvant affecter l'essence de la liberté d'organisation, en l'absence de critères précis et objectifs de refus».

UN CONTRÔLE JURIDICTIONNEL EFFECTIF

Concernant la règle selon laquelle le silence de l'administration vaut accord après un délai de 60 jours, Jil Jadid insiste sur le fait que «l'efficacité de ce mécanisme peut être limitée», en raison de la possibilité de suspendre les délais par des demandes de pièces complémentaires, du maintien d'un contrôle administratif lors de la phase d'agrément final, et de la complexité globale du parcours administratif. Toujours selon le même texte, un système basé sur la déclaration préalable, assorti d'un contrôle juridictionnel a posteriori, correspond davantage aux standards des systèmes démocratiques.

Sur le même volet, le parti relève «positivement» l'existence de voies de recours judiciaires contre les décisions de refus (articles 27 et 39). Toutefois, dans son analyse, Jil Jadid considère que cette protection intervient tardivement, après un processus administratif potentiellement long. «D'un point de vue constitutionnel, la garantie réelle de la liberté de création des partis ne peut être assurée que si le contrôle judiciaire est préalable et effectif, ou au minimum si le pouvoir de l'administration est strictement encadré par des critères précis ne laissant pas place à l'interprétation politique», est-il noté de même source.

Au sujet de la limitation du mandat du premier responsable de parti à deux mandats de cinq ans, Jil Jadid souligne qu'il applique déjà ce principe dans ses propres statuts. Néanmoins, il estime que ce type de règle doit relever, prioritairement, de l'autonomie interne des formations politiques.

Concernant les dispositions relatives aux restrictions d'activité (articles 5, 8 et 51 à 59), Jil Jadid affirme que «la protection de la souveraineté nationale, de l'unité nationale et des constantes de l'Etat constitue une obligation constitutionnelle incontestable». Cela étant dit, dans son analyse, la formation met en avant le caractère jugé large de certaines formulations dans ces articles, pouvant, selon elle, laisser place à des interprétations extensives, susceptibles d'affecter la liberté d'action politique.

Sur le plan politique, le projet de loi en question, note le parti, «laisse penser que le législateur continue d'aborder l'action partisane dans une logique de prudence et de suspicion et non dans une logique de confiance envers les acteurs politiques». Selon lui, cela peut affaiblir la dynamique du pluralisme et consacrer l'image du parti comme entité sous tutelle et non comme partenaire constitutionnel dans la construction de l'Etat.

Khalil Aouir

KITS DE DIAGNOSTIC

La production locale bientôt lancée à Oran

LE MINISTRE de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a inspecté, jeudi à Oran, le projet de l'unité de production de kits de diagnostic du groupe Saidal, appelée à produire jusqu'à 8,9 millions d'unités par an. Un investissement stratégique qui vise à réduire la dépendance aux importations, renforcer la souveraineté sanitaire nationale et créer des emplois au profit des jeunes et des compétences qualifiées.

Au cours de cette visite, le ministre a effectué une tournée des installations de l'unité, où il a pu constater le fonctionnement des lignes de production, la logistique interne ainsi que les mesures mises en place pour garantir la qualité des kits de diagnostic. Sur place, M. Kouidri a indiqué que le projet avait dépassé les 85 % de taux de réalisation et que la mise en service de l'unité était prévue dans un délai de 90 jours.

Il a souligné que cet investissement figure parmi les projets stratégiques majeurs visant à renforcer la souveraineté sanitaire nationale et réduire la dépendance aux importations. Il a également précisé que l'unité permettra la création de 80 emplois directs dès la première phase de production. La visite a également permis d'examiner la capacité de l'unité à produire jusqu'à 8,9 millions de kits par an, couvrant un large éventail de besoins diagnostiques, et contribuant à réduire l'importation de plusieurs millions de kits auparavant acquis en devises étrangères.

A cette occasion, le ministre a annoncé un projet complémentaire, dédié à la production de réactifs biochimiques, dont l'entrée en exploitation est prévue dans un délai d'un an. Il a, en outre, indiqué que les services de son ministère avaient accordé des autorisations pour l'importation d'environ 8 millions de kits au titre de l'année 2026, un volume appelé à diminuer, puis à cesser, dès le lancement de la production locale à Oran. Le responsable s'est également rendu à l'établissement Enotis, situé dans la zone industrielle d'Esenia, spécialisé dans la production de matières premières destinées aux pansements médicaux. Sur place, il a observé la chaîne de fabrication et reçu des explications techniques sur les capacités de production et la réponse aux besoins du marché.

Cette étape a permis de mettre en évidence les efforts du secteur pharmaceutique en faveur du développement de la production locale de produits essentiels.

D'Oran, Brahim Mazi

APPROVISIONNEMENT DES PARTENAIRES RÉGIONAUX EN ÉNERGIE

L'Algérie réitère son engagement

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à continuer à assumer son rôle de fournisseur fiable et durable d'énergie, notamment au profit de ses partenaires régionaux et européens, en s'appuyant sur des ressources solides et une vision stratégique orientée vers l'intégration économique et la transition énergétique.



Mohamed Arkab.

Prenant part à une table ronde ministérielle intitulée «Mobilisation du secteur de l'énergie – un levier pour approfondir l'intégration économique», tenue en marge de la conférence «Afrique du Nord – Relier les continents et créer des opportunités», qu'a abritée l'Algérie avant-hier, le ministre a mis en avant les atouts de l'Algérie.

Dans son intervention, M. Arkab a souligné que l'Algérie dispose d'atouts majeurs, notamment une position géographique stratégique, d'importantes ressources en hydrocarbures et en minerais, ainsi qu'un potentiel considérable dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables. Ces éléments, a-t-il indiqué, permettent au pays de jouer un rôle central dans la satisfaction des besoins énergétiques aux niveaux national et régional, tout en renforçant sa place sur la scène énergétique internationale, particulièrement en Afrique et dans le Bassin méditerranéen.

Le ministre d'Etat a précisé que la stratégie nationale de l'énergie repose sur une vision claire visant à faire de ce secteur un moteur du développement national, de la diversification économique et du rayonnement international de l'Algérie.

Cette stratégie s'articule autour du développement des ressources naturelles pour répondre à la demande intérieure, du financement de la transition énergétique, de la valorisation des hydrocarbures et des produits miniers, du maintien d'un niveau d'exportation soutenant l'économie nationale, ainsi que du renforcement de la présence de l'Algérie sur les marchés énergétiques régionaux et mondiaux.

Dans ce cadre, M. Arkab a rappelé que l'Algérie continue d'assumer son rôle de fournisseur fiable et durable d'énergie, en particulier au profit de ses partenaires européens. Il a indiqué que le pays figure parmi les sept plus grands exportateurs de gaz au monde, se classant premier en Afrique et troisième sur le marché européen. Il a également mis en avant les capacités développées par l'Algérie sur l'ensemble de la chaîne de valeur des hydrocarbures, garantissant un approvisionnement sûr et régulier, y compris dans des contextes géopolitiques et économiques complexes. Le ministre a, par ailleurs, évoqué les grands projets structurants à dimension régionale, notamment le projet du gazoduc transsaharien (TSGP), destiné à renforcer l'intégration énergétique africaine, à soutenir le développement économique des pays concernés et à faciliter l'accès du gaz africain aux marchés européens grâce aux infrastructures avancées dont dispose l'Algérie.

Il a également souligné l'importance des projets d'interconnexion électrique Nord-Sud et des futurs projets énergétiques, à l'image du SouthH2 Corridor et de Medlink, visant à soutenir la transition énergétique et à renforcer les liens entre l'Afrique et l'Europe. Abordant les défis, M. Arkab a relevé les disparités persistantes en matière d'intégration énergétique entre l'Afrique du Nord, l'Europe et l'Afrique subsaharienne, dues notamment à l'insuffisance des infrastructures transfrontalières, aux divergences réglementaires et aux contraintes de financement.

Il a estimé que ces défis appellent à un renforcement de la coopération régionale, au développement de mécanismes de financement innovants et à une convergence progressive des cadres juridiques et réglementaires.

A ce propos, le même responsable a affirmé que la convergence entre les exigences de la transition énergétique européenne et les besoins énergétiques croissants de l'Afrique ouvre de nouvelles perspectives pour la mise en place de flux énergétiques régionaux fondés sur des partenariats équilibrés, le transfert de technologies et le développement des chaînes de valeur locales, tout en préservant le rôle stratégique du gaz naturel en tant qu'énergie de transition fiable et à faible émission de carbone.

Il a réitéré, dans ce sens, la disponibilité de l'Algérie à partager son expertise technique et institutionnelle avec les pays africains, à soutenir les programmes de formation, le transfert de savoir-faire et le renforcement des capacités, contribuant ainsi à l'intégration énergétique du continent et à la réalisation des objectifs de développement communs inscrits dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Rim Boukhari

ENERGIE

Alger et Rome explorent de nouvelles pistes

DÉJÀ liés par un partenariat solide dans le domaine de l'énergie, l'Algérie et l'Italie veulent renforcer davantage cette coopération. L'état et les perspectives des relations de coopération ont été passés en revue entre le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, et le ministre italien de l'Environnement et de la Sécurité énergétique, Gilberto Pichetto Fratin. En visite en Algérie pour prendre part aux travaux de la conférence organisée par la Banque d'Algérie, en collaboration avec le Fonds monétaire international (FMI), le ministre italien a été reçu par son homologue algérien, en présence de plusieurs responsables, à l'instar du P-DG du Groupe Sonatrach et du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), a indiqué le ministère des Hydrocarbures dans un communiqué.

Les deux parties ont ainsi passé en revue l'état et les perspectives des relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et l'Italie, qualifiées d'excellentes, notamment dans le domaine de l'industrie pétrolière et gazière à travers les partenariats établis entre les sociétés algériennes et leurs homologues italiennes, à l'instar du Groupe Sonatrach et de l'entreprise ENIE, mettant l'accent sur l'importance de renforcer ces partenariats et d'élargir leurs domaines. Les deux parties ont débattu également des opportunités d'investissement et d'affaires, ainsi que des voies d'échange d'expériences et d'expertises entre les sociétés des deux pays, particulièrement dans les domaines des hydrocarbures, du transfert des connaissances et des technologies, ainsi que de la réduction de l'empreinte carbone et des émissions dans l'industrie pétrolière et gazière, conformément aux objectifs communs en matière de développement durable et de transformation énergétique. Dans ce contexte, M. Arkab s'est félicité des efforts italiens visant à renforcer un partenariat fondé sur le respect mutuel et les intérêts communs avec les pays africains, notamment dans le domaine énergétique, qui se veut un levier essentiel pour la croissance socio-économique dans le continent. Le ministre a, en outre, mis en exergue le rôle central de l'Algérie, en tant que fournisseur fiable du gaz naturel dans la région de la Méditerranée, notamment vers l'Italie, mettant en avant les efforts consentis par l'Algérie en vue de limiter les émissions de gaz à effet de serre, à leur tête le gaz méthane (CH4). Le ministre a également rappelé les défis inhérents à la réussite du processus de la transition énergétique, particulièrement en termes de volume d'investissements et de maîtrise technologique, mettant en avant l'importance de renforcer la participation des sociétés européennes, notamment italiennes, dans les projets de développement du gaz naturel, de l'industrie gazière, de l'exploitation et de la transformation du phosphate, outre les projets de limitation des émissions de carbone, a ajouté la même source .

La rencontre a porté également sur le «Plan Mattei» lancé par l'Italie pour renforcer la coopération avec les pays africains.

Hamid B.

INVESTISSEMENT, EXPORTATION, NUMÉRISATION

Le FMI salue les grands progrès de l'Algérie

Encore une fois, les progrès enregistrés par l'Algérie en matière de développement économique ont été salués par des organisations internationales. Le Fonds monétaire international (FMI) salue, en effet, les grands progrès réalisés par l'Algérie en matière de stabilité économique, soulignant son soutien total aux efforts continus du pays pour la diversification de son économie.



Tebboune avec la directrice du FMI.

En déplacement en Algérie pour prendre part à la conférence de haut niveau sous le thème « Afrique du Nord : relier les continents, créer des opportunités », coorganisée par la Banque d'Algérie et le FMI, la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, s'est entretenue avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec lequel elle a eu un échange « approfondi et riche ». Après l'audience que lui a accordée le Président, la directrice générale du FMI a salué les grands progrès réalisés par l'Algérie en matière de stabilité macro-économique et de développement, ainsi que la baisse du taux d'inflation, qui a un impact positif sur l'économie.

Dans sa déclaration à la presse, Mme Georgieva a affiché « le soutien total du FMI aux efforts continus de l'Algérie pour la diversification de son économie », à travers « la création d'emplois pour les jeunes, le soutien à l'entrepreneuriat et aux start-up et l'investissement dans le capital humain, qui représente l'avenir du pays ».

Elle avait auparavant mis en avant les progrès accomplis par l'Algérie, ces dernières années, pour promouvoir l'investissement, la numérisation ainsi que la promotion des exportations hors hydrocarbures.

Cela en plus de la promotion de l'investissement et de l'amélioration du climat des affaires grâce aux réformes institutionnelles et organisationnelles engagées.

Remerciant l'Algérie d'accueillir une conférence « aussi importante » sur « l'interconnexion de l'Europe et de l'Afrique via l'Afrique du Nord », elle a exprimé son « admiration pour la beauté et le dynamisme de l'Algérie » où, a-t-elle dit, elle se rend pour la première fois.

ACCÉLÉRER L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Pour ce qui est de la coopération régionale, la directrice générale du FMI a appelé dans son intervention, lors de l'ouverture de la conférence de haut niveau sous le thème « Afrique du Nord : relier les continents, créer des opportunités », qu'a abrité l'Algérie, à accélérer l'intégration économique régionale et le développement des partenariats entre l'Afrique du Nord, l'Afrique subsaharienne et l'Europe, soulignant que la conjoncture mondiale nécessite d'intensifier la coopération et les échanges entre ces régions.

Soulignant l'importance capitale du thème de cette rencontre, qui intervient à un moment de « profonde transformation mondiale », elle a indiqué que cette transformation est marquée par l'intensification des tensions géopolitiques et une pleine restructuration des flux commerciaux et financiers et des reconfigurations des chaînes d'approvisionnement, ainsi que la transition des systèmes énergétiques et l'essor rapide des technologies, notamment l'intelligence artificielle, qui redéfinissent l'environnement économique international.

Face à ces évolutions et cette « incertitude accrue », la coopération régionale et les échanges sont plus que jamais nécessaires, a précisé la directrice générale du FMI, mettant en avant la position géographique stratégique de l'Afrique du Nord, constituant un pont naturel entre l'Europe et le reste du continent.

Saluant les autorités algériennes pour l'organisation de cette rencontre, la directrice générale du FMI a aussi mis en avant l'importance de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) pour l'intégration régionale, la qualifiant de « moteur d'intégration » et d'« atout majeur pour le continent, tant pour ses populations que pour ses relations économiques avec l'Europe ».

Selon la directrice générale de cette institution internationale, l'Afrique du Nord offre de nombreuses opportunités d'investissement et de partenariat, plaidant pour le développement de pôles de production intégrés, de projets d'infrastructures interrégionales, notamment ferroviaires, ainsi que de plates-formes de connectivité numérique, susceptibles de générer des économies d'échelle et d'améliorer l'efficacité logistique à l'échelle du continent.

Evoquant les richesses énergétiques dont dispose l'Afrique du Nord, principalement l'Algérie, apte à alimenter les industries nationales et internationales, et soutenir la transition énergétique de l'Europe, tout en contribuant à réduire le déficit d'électricité en Afrique, la DG du FMI a donné un ensemble de recommandations.

RÉUSSITE DE LA CONFÉRENCE D'ALGER

Il s'agit de la réduction des barrières commerciales et le renforcement des échanges intra-africains, de la mise en œuvre des réformes et du renforcement de l'environnement des affaires, de la gouvernance et de la logistique commerciale efficace. Cela, à travers, notamment, la modernisation des ports, des systèmes douaniers et le développement de corridors transfrontaliers, comme les autoroutes, assurant que ces projets peuvent considérablement améliorer la connectivité et la compétitivité.

La rencontre tenue à Alger a été, par ailleurs, qualifiée de réussite. C'est d'ailleurs ce qu'a indiqué le directeur du département Moyen-Orient et Asie centrale du FMI, Jihad Azour, soulignant que l'événement a permis d'échanger sur les actions prioritaires visant à renforcer la connectivité entre ces régions.

« Le moment de l'Afrique du Nord est arrivé. Cette région peut devenir un véritable trait d'union entre les continents », a-t-il affirmé, saluant le rôle des autorités algériennes dans l'organisation de l'événement.

Pour sa part, le vice-gouverneur de la Banque d'Algérie, Mustapha Abderrahim, a signalé la place stratégique qu'occupe la région dans l'architecture économique et géopolitique régionale et internationale, réaffirmant la disponibilité de l'Algérie à contribuer à la construction d'un environnement fondé sur la confiance, la prévisibilité et le respect des engagements.

L. A. A.



BANQUE AFRICAINE DE L'ÉNERGIE

L'Algérie engagée pour un lancement rapide

L'ALGÉRIE réaffirme son engagement en faveur du lancement effectif de la Banque africaine de l'énergie, appelée à jouer un rôle clé dans le financement des projets énergétiques structurants sur le Continent africain. Dans le cadre de sa participation aux activités de la 9e édition du Salon et de la Conférence internationale de l'énergie du Nigeria (NIES 2026), le secrétaire général du ministère des Hydrocarbures et des Mines, Miloud Medjelled, a pris part à une réunion de travail consacrée au suivi du processus de mise en œuvre et de lancement de la Banque africaine de l'énergie. Cette rencontre s'est tenue en présence du représentant de l'Algérie auprès de l'Organisation africaine des pays producteurs de pétrole (APPO) ainsi que de plusieurs cadres du ministère des Hydrocarbures et des Mines et du Groupe Sonatrach. Les discussions ont porté sur les aspects pratiques et organisationnels liés à l'accélération des procédures de lancement de la Banque africaine de l'énergie, en vue de la rendre pleinement opérationnelle dans les plus brefs délais en tant qu'institution de financement. La réunion a également réuni le secrétaire général de l'APPO, Farid Ghazali, aux côtés de plusieurs directeurs exécutifs de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank). Les échanges ont porté sur les mécanismes permettant à cette future institution de jouer son rôle central dans le financement des projets structurants, destinés à accélérer le développement des infrastructures énergétiques en Afrique, à améliorer l'accès à l'énergie et à soutenir le développement socio-économique, tout en favorisant une croissance inclusive et durable. En marge de ces travaux, le secrétaire général du ministère des Hydrocarbures et des Mines a tenu plusieurs rencontres bilatérales, notamment avec le ministre nigérian des Ressources pétrolières chargé du gaz, Ekperikpe Ekpo. A cette occasion, les deux parties ont salué la solidité et la profondeur des relations fraternelles entre l'Algérie et le Nigeria, soulignant l'importance de renforcer la coopération bilatérale dans le secteur de l'industrie pétrolière et gazière. Les discussions ont également porté sur les projets d'intérêt commun, au premier rang desquels figure le projet stratégique du gazoduc transsaharien (TSGP). Les deux responsables ont passé en revue l'état d'avancement de ce projet et souligné son importance stratégique pour le développement économique régional et le renforcement de l'intégration énergétique africaine. Les entretiens ont également abordé les perspectives de coopération dans les domaines de la formation, de l'échange d'expertises, du transfert de technologies modernes, ainsi que de la recherche et du développement dans le secteur gazier, et ce dans l'objectif de renforcer les capacités techniques et humaines des deux pays.

Rim Boukhari

MÉDICAMENTS OPHTALMIQUES ET PRODUITS VÉTÉRINAIRES

La fabrication nationale relancée à Mostaganem

LE PROJET SAIDAL de Mazagran à Mostaganem s'apprête à entrer en production après la reprise des travaux et l'accélération du chantier. L'unité, destinée à fabriquer des médicaments ophtalmiques et des produits vétérinaires, permettra de produire jusqu'à 11 millions et 5 millions d'unités par an, renforçant la souveraineté sanitaire nationale et créant plus de 120 emplois directs.

En visite sur le site, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouassim Kouidri, a annoncé, jeudi, la mise en service prochaine de cette unité stratégique prévue dans les semaines à venir. Le ministre a précisé que son déplacement visait avant tout à relancer un projet jugé stratégique pour le secteur. Il a souligné que l'arrêt des travaux n'était pas acceptable, d'où la décision de reprendre immédiatement le chantier et d'instaurer un système de travail en 3×8 afin d'accélérer la cadence et respecter les délais de réalisation.

Dans le même contexte, il a annoncé la création d'une cellule centrale au niveau du ministère, chargée d'assurer le suivi des projets industriels en coordination avec les walis, pour lever les éventuelles contraintes et garantir le respect des calendriers fixés.

Cette démarche s'inscrit, selon lui, dans une stratégie globale visant à renforcer la production nationale et consolider la sécurité sanitaire du pays.

Le projet du groupe Saidal à Mazagran figure parmi les investissements structurants de l'industrie pharmaceutique. Il prévoit la réalisation d'une unité spécialisée dans les médicaments ophtalmiques et les produits vétérinaires, implantée sur une superficie de plus de 11 000 m².

L'installation est destinée à fabriquer plusieurs formes pharmaceutiques, notamment des collyres, des gels ophtalmiques et des solutions pour injections vétérinaires. Selon les données présentées lors de la visite, la capacité de production annuelle atteindra 11 millions d'unités de médicaments ophtalmiques et 5 millions d'unités de produits vétérinaires, contribuant ainsi à réduire la dépendance aux importations dans ces segments.

Sur le plan socio-économique, le projet devrait générer, dès la première phase, plus de 120 emplois directs, participant au dynamisme industriel local et à la création d'opportunités pour les jeunes de la région.

Les responsables ont indiqué que le taux d'avancement des travaux avait atteint 90 %, avec la poursuite du chantier en système 3×8, afin de réceptionner l'unité dans les meilleurs délais et d'entamer effectivement la production.

Brahim Mazi

SANTÉ PUBLIQUE

L'Algérie réfute toute dette médicale à l'étranger

L'Algérie ne traîne aucune dette liée à la prise en charge médicale de ses patients à l'étranger. C'est ce qu'a affirmé, jeudi dernier, Abdelhak Saihi, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, intervenant lors d'une séance plénière de questions orales au Conseil de la nation.



Abdelhak Saihi.

M. Saihi a affirmé que « l'Etat a honoré l'ensemble de ses engagements financiers » dans le cadre des contrats directs conclus avec des établissements de santé étrangers pour le traitement de patients algériens. Le ministre a tenu à replacer cette question dans une approche plus large, soulignant que la politique sanitaire nationale repose désormais sur le principe cardinal d'assurer la prise en charge prioritaire des patients atteints de maladies graves à l'intérieur du pays. Il a précisé que le transfert vers l'étranger demeure « une option exceptionnelle, strictement encadrée et conditionnée à l'absence de la spécialité concernée en Algérie ».

Au cœur de cette orientation figure le dispositif des conventions de coopération conclues entre la sécurité sociale et les établissements de santé nationaux. Selon le ministre, ces conventions constituent « un levier essentiel pour garantir une prise en charge efficace, continue et équitable des patients atteints de pathologies lourdes ». Elles permettent d'organiser, sur des bases contractuelles prédéfinies, l'accès des assurés sociaux à des soins spécialisés, tout en assurant la couverture financière des actes médicaux par les organismes de sécurité sociale. M. Saihi a également expliqué que ces conventions traduisent la volonté de l'Etat de structurer durablement le parcours de soins des patients, en renforçant la complémentarité entre les établissements publics et privés conventionnés. Ce mécanisme a pour objectif de rapprocher les soins du citoyen, mais aussi de réduire la dépendance aux soins à l'étranger, en valorisant les compétences médicales nationales et en optimisant l'utilisation des infrastructures sanitaires existantes.

Dans cette perspective, le ministre a souligné que l'extension et la diversification de ces conventions répondent à un double objectif, celui d'améliorer la qualité de la prise en charge médicale et maîtriser les coûts supportés par la collectivité.

En outre, l'entrée en service prochaine de nouvelles structures hospitalières spécialisées vient renforcer cette dynamique. A ce titre, M. Saihi a mis en exergue l'importance stratégique de l'hôpital algéro-qatari-allemand, dont le parachèvement et la mise en service permettront « la prise en charge d'un nombre important de patients ainsi que la réduction des évacuations sanitaires à l'étranger », ajoutant que ce projet s'inscrit pleinement dans la logique de consolidation de la sécurité sanitaire nationale, fondée sur le développement de pôles d'excellence médicale sur le territoire national.

Sur le plan financier, le ministre a tenu à dissiper toute ambiguïté, rappelant que l'Algérie respecte scrupuleusement ses engagements contractuels. Il a, en revanche, révélé « l'existence de créances de l'Algérie auprès d'un pays qui n'a pas assuré la prise en charge des patients qui lui avaient été transférés », précisant que ces créances s'élèvent à « 14 millions de dollars ».

Par ailleurs, M. Saihi a rappelé que la sécurité sociale demeure un pilier fondamental de la politique sociale de l'Etat. Il a souligné que, dans le cadre, des décisions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la solidarité nationale et à protéger les catégories les plus vulnérables, le secteur « garantit un remboursement à 100 % des médicaments anticancéreux », assurant ainsi une prise en charge intégrale des patients atteints de cette pathologie lourde.

Le ministre a également rappelé que les patients démunis peuvent bénéficier de la carte Chifa, leur permettant d'« acquérir gratuitement les médicaments nécessaires auprès des pharmacies conventionnées », traduisant ainsi l'engagement de l'Etat à garantir l'égalité d'accès aux soins.

Il convient de noter qu'à travers le renforcement du système de conventions sanitaires, la modernisation des infrastructures hospitalières et la clarification de la situation financière liée aux soins à l'étranger, l'Etat réaffirme sa détermination à bâtir un système de santé national plus autonome, plus performant et fondé sur la justice sociale, tout en mettant un terme aux interprétations erronées entourant la question des dettes médicales.

Sihem Bounabi

Renforcement du rôle des médecins généralistes

LE MINISTÈRE de la Santé poursuit sa politique de concertation avec les partenaires sociaux du secteur. Le ministre de la Santé, le professeur Mohamed Seddik Aït Massaoudène, a reçu, jeudi au siège du ministère, une délégation du Syndicat national des médecins généralistes de la santé publique (SNMG/SP), conduite par son président, le docteur Maâskari Abderrahmane.

Cette rencontre intervient dans un contexte marqué par la volonté des pouvoirs publics de renforcer le rôle du médecin généraliste, considéré comme le premier maillon du système de santé et un acteur central de la prise en charge du patient. À cette occasion, le ministre a salué l'engagement et le sens des responsabilités des médecins généralistes, soulignant leur contribution déterminante au fonctionnement et à la stabilité des structures sanitaires publiques. Les discussions ont porté essentiellement sur les conditions d'exercice de la profession, les statuts particuliers et les difficultés rencontrées par les médecins généralistes sur le terrain. Les représentants du syndicat ont insisté sur la nécessité d'améliorer l'environnement de travail, de valoriser la carrière médicale et de garantir l'exercice de l'activité syndicale dans le strict respect des dispositions réglementaires en vigueur.

Sur ce volet, le ministre de la Santé a assuré que la question de l'activité syndicale fait l'objet d'un suivi attentif de la part de l'administration centrale. Il a rappelé qu'aucune forme de pression ou de restriction n'est tolérable, insistant sur l'importance d'un climat professionnel serein, favorable à la performance et à la qualité des soins dispensés aux patients. Abordant la question des statuts particuliers, le ministre a réaffirmé l'engagement de son département à examiner les dysfonctionnements soulevés par les médecins généralistes. L'accent a été mis sur la formation continue, le renforcement des compétences et les perspectives d'évolution de carrière, dans une démarche visant à reconnaître et à motiver cette catégorie professionnelle.

Le ministre a, enfin, appelé à la poursuite du dialogue et au renforcement du partenariat avec les représentants des médecins généralistes, estimant que la valorisation de cette profession constitue un levier essentiel pour consolider le système national de santé et améliorer durablement la prise en charge du patient.

Lynda Louifi

«LE PIRE CAUCHEMAR DE STARLINK»

Des scientifiques chinois ont créé la première arme à micro-ondes contre les satellites

Des chercheurs chinois ont dévoilé le TPG1000Cs, présenté comme la première arme à micro-ondes terrestre de 20 GW, capable d'émettre des impulsions de micro-ondes de très haute énergie durant une minute.



Une performance inédite qui ferait peser une menace directe sur les satellites en orbite basse, notamment ceux de la constellation Starlink. Des scientifiques de l'Institut chinois des technologies nucléaires du Nord-Ouest à Xi'an ont présenté une arme à micro-ondes unique au monde, rapporte le South China Morning Post (SCMP). Baptisé TPG1000Cs, ce système terrestre développe une puissance de 20 GW, un niveau supérieur à celui des dispositifs similaires connus jusqu'à présent. Selon le quotidien hongkongais, l'installation est capable de générer des impulsions de haute énergie pendant une minute entière, ce qui pourrait suffire à perturber ou mettre hors service des satellites en orbite basse. L'appareil, long de quatre mètres et pesant cinq tonnes, affiche un rapport taille/puissance qui autoriserait son transport par camions, navires militaires ou avions. Cette compacité constitue une rupture par rapport aux systèmes antérieurs, limités à des impulsions de quelques secondes et nécessitant des infrastructures bien plus imposantes. Les avancées chinoises pourraient représenter une menace sérieuse pour certains systèmes spatiaux occidentaux. D'après des experts chinois cités par le journal, une arme terrestre dépassant 1 GW serait déjà en mesure de gravement perturber Starlink. Avec ses 20 GW, le TPG1000Cs pourrait ainsi devenir, selon l'expression du SCMP, « le pire cauchemar de Starlink ». À la fin de l'année dernière, la Chine avait déclaré devant le Conseil de sécurité de l'ONU considérer Starlink comme un risque pour sa sécurité nationale, évoquant notamment des incidents de rapprochement entre satellites et sa station orbitale en 2021 ainsi que la désintégration d'un appareil en décembre 2025. Pékin affirme également que la constellation pourrait être exploitée à des fins de renseignement militaire et, dans certains cas, par des « groupes terroristes et séparatistes ».

R. I.

RUSSIE

Tentative d'assassinat contre le lieutenant-général Vladimir Alexeïev

LE LIEUTENANT-GÉNÉRAL Vladimir Alexeïev, du ministère russe de la Défense, a été blessé lors d'une tentative d'assassinat le 6 février dans un immeuble résidentiel de Moscou. Un inconnu a tiré plusieurs coups de feu sur lui avant de prendre la fuite. La victime a été hospitalisée, le Comité d'enquête russe a ouvert une instruction pénale. Une tentative d'assassinat a été perpétrée contre le lieutenant-général Vladimir Alexeïev, a annoncé le Comité d'enquête russe. Selon les dernières informations, le 6 février, dans un immeuble résidentiel du nord-ouest de Moscou, « un individu non identifié » a tiré plusieurs coups de feu sur cet officier du ministère russe de la Défense avant de prendre la fuite. La victime a été hospitalisée dans l'un des hôpitaux de la ville. Une enquête pénale a été ouverte pour tentative de meurtre et trafic illégal d'armes à feu. Les enquêteurs et les criminologues recherchent l'auteur des coups de feu. Ils travaillent sur la scène de crime, examinent les enregistrements des caméras de vidéosurveillance et interrogent les témoins. Des mesures opérationnelles et de recherche sont également prises pour identifier les personnes impliquées dans le crime. Ce n'est pas la première tentative d'assassinat contre un haut responsable du ministère russe de la Défense. En décembre 2024, un engin explosif d'une puissance d'un kilogramme de TNT a tué le commandant des troupes de protection NBC des forces armées russes Igor Kirillov et son adjoint. La bombe avait été placée dans une trottinette électrique garée à l'entrée d'un immeuble. Plus tard, Kiev a revendiqué l'assassinat de l'officier russe. Un autre meurtre a été commis en avril 2025, lorsque le lieutenant-général Iaroslav Moskalik, chef adjoint de la Direction opérationnelle principale de l'état-major général des forces armées russes, a été tué dans une cour de la ville de Balachikha, dans la région de Moscou, par l'explosion d'un engin explosif artisanal fixé à sa voiture personnelle. Par la suite, Kiev a également reconnu l'implication de ses services dans cet assassinat.

R. I.

NIGERIA

Les États-Unis déploient un contingent militaire

WASHINGTON a confirmé l'envoi d'un groupe de militaires américains au Nigeria. Il s'agit du premier déploiement terrestre connu depuis les frappes américaines de décembre 2025. Cette décision s'inscrit dans le cadre d'un renforcement de la coopération sécuritaire avec Abuja, sur fond de lutte contre le terrorisme dans l'ouest de l'Afrique. Les États-Unis ont envoyé un contingent réduit de soldats au Nigeria, a annoncé le 3 février le général Dagvin Anderson, chef du commandement militaire américain pour l'Afrique (AFRICOM). C'est la première fois que les États-Unis reconnaissent officiellement la présence de leurs soldats au Nigeria depuis les frappes du 25 décembre 2025. Cette décision fait suite à un accord bilatéral entre les deux pays pour intensifier leur collaboration dans la lutte contre les groupes armés. Lors d'un point presse, le général Anderson a déclaré : « L'accord a conduit à une collaboration renforcée entre nos nations, notamment à l'envoi d'une petite équipe américaine disposant de capacités uniques. » Aucune précision n'a été donnée sur le nombre de militaires impliqués, ni sur la nature exacte de leur mission. Le ministre nigérian de la Défense, Christopher Musa, a confirmé la présence de ce groupe, tout en refusant de dévoiler plus de détails. Un ancien responsable américain a précisé que les soldats seraient essentiellement chargés de missions de renseignement, en soutien aux forces nigérianes engagées contre Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'Ouest. Pressions de Washington et rhétorique religieuse L'envoi de ce contingent intervient dans un contexte de pressions accrues de Washington sur le gouvernement nigérian. Fin 2025, Donald Trump avait accusé Abuja de ne pas protéger les populations chrétiennes contre les exactions de groupes islamistes dans le nord-ouest du pays. Dans un discours publié sur Truth Social, il qualifiait ces violences de « génocide » et n'excluait pas des frappes ciblées ni l'envoi de troupes pour « protéger les chrétiens ». Ce discours, largement repris par les milieux évangéliques américains, cherche à justifier des actions militaires sous un vernis religieux clivant. Déjà, le 25 décembre 2025, les États-Unis avaient mené une opération militaire aérienne dans l'État de Sokoto, tuant plusieurs combattants liés à l'État islamique. Ces frappes auraient également visé d'autres États comme Zamfara et Katsina. L'action avait été coordonnée avec Abuja, qui avait donné son feu vert pour éviter toute action unilatérale. À l'époque, le président nigérian Bola Tinubu avait insisté sur le caractère souverain de la décision, soulignant que « les renseignements étaient nigérians et que la lutte contre le terrorisme ne devait pas être instrumentalisée à des fins religieuses ou géopolitiques ». Cette ligne reste d'actualité, bien que le gouvernement nigérian affirme que les groupes terroristes visés attaquent indistinctement musulmans et chrétiens. Une coopération sécuritaire sous surveillance Malgré l'approbation officielle d'Abuja, les frappes américaines avaient été perçues comme disproportionnées. Les médias américains évoquaient alors l'utilisation de 16 missiles Tomahawk, d'une valeur de 30 millions de dollars, pour viser un groupe d'insurgés pourtant restreint. Des observateurs y voyaient une démonstration de force liée davantage à la politique intérieure américaine qu'à la réalité du terrain. Pour l'heure, Washington tente de présenter cette mission comme technique et ciblée, destinée à renforcer les opérations antiterroristes locales. Néanmoins, la question de la présence militaire étrangère au Nigeria reste sensible, notamment dans un contexte africain où de plus en plus de pays refusent désormais toute ingérence occidentale sur leur territoire. À mesure que la présence américaine sur le terrain devient visible, de nombreuses voix s'interrogent sur la suite. Pour l'instant, aucune date de départ n'a été annoncée, et Washington continue de souligner que la lutte contre le terrorisme dans la région reste une priorité stratégique.

R. I.

ORAN

Plus de 4 quintaux de viande impropre saisis

PLUS de 4 quintaux de viande jugée impropre à la consommation ont été saisis hier par les forces de la sûreté de daïra de Boutlélis, en coordination avec le vétérinaire et le bureau d'hygiène de la commune, lors d'un contrôle mené dans une boucherie locale.
Cette intervention vise à protéger la santé des consommateurs et à prévenir les risques d'intoxication alimentaire.
Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la Direction générale de la sûreté nationale pour garantir la sécurité alimentaire et le respect des normes d'hygiène, notamment à l'approche du mois sacré de Ramadan.
Les agents ont découvert que les viandes saisies, comprenant du bœuf, de l'agneau ainsi que des abats, ne respectaient pas les conditions de conservation et présentaient un risque pour la santé publique. Les autorités locales ont immédiatement pris les mesures légales nécessaires à l'encontre du responsable de la boucherie, tandis que la viande a été retirée du marché pour éviter tout danger pour les consommateurs.

Brahim Mazi

TIZI OUZOU

Arrestation d'un narcotrafiquant

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou, chargés de la lutte contre les stupéfiants, ont procédé, au cours de la semaine écoulée, à l'arrestation d'un narcotrafiquant âgé de 41 ans, à l'issue d'investigations menées sur le terrain.
Lors de cette opération, les policiers ont saisi sur le mis en cause une quantité d'un demi-kilogramme de kif traité, une arme blanche de sixième catégorie, ainsi qu'une somme d'argent estimée à 3 200 000 DA.
Dans un communiqué, la cellule de communication de la sûreté de wilaya précise qu'après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales en vigueur, le suspect a été présenté devant le parquet d'Azazga, territorialement compétent.

Saïd Tissegouine

DE L'AMPHI À L'ENTREPRISE

L'Université Oran1 enclenche la dynamique entrepreneuriale

Dans la continuité de ce passage de l'amphi à l'entreprise, l'Université d'Oran1 a lancé hier une nouvelle dynamique entrepreneuriale à travers des sessions de formation dédiées aux étudiants porteurs de projets innovants, dans le cadre du mécanisme 1275.



Cette initiative ambitionne de transformer les projets de fin d'études en startups concrètes, tout en renforçant les passerelles entre l'université et le monde économique. Elle s'inscrit dans une stratégie globale visant à promouvoir l'innovation, encourager l'esprit d'initiative chez les étudiants et faire de l'université un véritable moteur de développement et de création de valeur.
La cérémonie d'ouverture de cette journée d'accueil s'est tenue hier matin à l'Université d'Oran1 Ahmed Ben Bella, en présence des vice-directeurs, du personnel administratif et pédagogique ainsi que des responsables des différentes interfaces d'accompagnement. L'événement a rassemblé un grand nombre d'étudiants venus s'informer sur les nouvelles opportunités offertes pour concrétiser leurs idées de projets.
En marge de cette rencontre, une convention de coopération a été signée entre l'Université d'Oran1 et l'Université de Relizane, en présence des responsables des deux établissements. Cet accord vise à renforcer les échanges d'expériences et la coordination entre les structures d'appui à l'innovation, notamment les incubateurs et les dispositifs d'accompagnement des startups.
Dans son allocution, le directeur de l'Université d'Oran1 a insisté sur l'importance d'une mobilisation collective de l'ensemble de la communauté universitaire autour de la culture entrepreneuriale. Il a appelé étudiants et enseignants à s'impliquer activement dans cette dynamique, en soulignant le rôle déterminant du partenariat entre l'université et le tissu économique pour stimuler la création de projets à forte valeur ajoutée.
Le responsable a également mis en avant l'apport des différentes interfaces universitaires, telles que l'incubateur d'entreprises, le centre de développement de l'entrepreneuriat, le bureau de liaison université-entreprises et la maison de l'intelligence artificielle, considérées comme des leviers essentiels pour accompagner les porteurs de projets et favoriser l'émergence d'initiatives innovantes.
De son côté, le vice-directeur chargé de la pédagogie a souligné la nécessité d'un accompagnement structuré des étudiants, afin de transformer leurs idées en projets entrepreneuriaux viables. Il a appelé à une coordination renforcée entre les facultés et les instituts pour assurer une implication durable dans cette démarche.
La journée a été marquée par une forte affluence estudiantine et un intérêt notable pour ce dispositif, les participants ayant pu poser leurs questions et présenter leurs idées innovantes dans les différentes spécialités proposées par l'université.

Brahim Mazi

MEURTRE D'UN COMMERÇANT À BÉJAÏA

La police met la main sur l'auteur

LA VILLE d'Amizour est sous le choc après l'assassinat d'un commerçant, tué dans son propre magasin lors d'une tentative de vol. Le présumé auteur de cet homicide volontaire, Rabah Adjati, âgé d'environ 40 ans, a été interpellé par les éléments de la Brigade d'intervention rapide (BRI). L'opération a été menée en coordination avec les services de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Amizour ainsi que la police scientifique et technique. C'est ce qu'a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya
Selon la même source « le criminel a été arrêté quelques heures après son forfait ». Soulignant que : « des pièces à conviction ont été récupérées par les enquêteurs dont une arme à feu (pistolet) sur laquelle ont été découvertes des goûts de sang, des vêtements immaculés de sang et une arme blanche (un couteau) plein de sang aussi ». Selon la même source, une somme d'argent a, également, été saisie au cours de l'enquête. Laquelle a été retrouvé dans le coffre de la voiture qui était immobilisée à proximité du théâtre du crime. « L'enquête a révélé que le commerçant avait ce jour-là un rendez-vous la matinée avec un homme pour convertir une somme d'argent en Euro mais, le mis en cause l'a violemment agressé dans le but d'emporter la somme en question », ajoute la même source, précisant que « le crime a été signalé vers 11h30 du matin par l'associé de la victime ». Ce dernier a découvert le corps sans vie de la victime allongée par terre nageant dans une mare de sang au milieu du magasin avec de graves blessures sur le coup. « Ces blessures ont été commises par un objet contondant », précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans son communiqué de presse transmis à notre rédaction. L'enquête étant bouclée, le criminel a été mis en examen pour « assassinat dans le but de commettre un vol, utilisation d'une arme à feu et une arme blanche ». Il a été présenté devant le parquet et a été écroué.

N. Bensalem.

OULED DJELLAL

Le CSJ renforce la participation des jeunes à la vie publique

LE CONSEIL supérieur de la jeunesse (CSJ) a organisé, mardi dernier à Ouled Djellal, la deuxième édition des groupes de discussion (focus groups), une initiative visant à renforcer la participation des jeunes à la vie publique et à promouvoir leur autonomisation économique et sociale. Dans son allocution d'ouverture de cette activité tenue dans une structure touristique de la commune de Sidi Khaled, la vice-présidente du CSJ chargée de la planification et du développement des compétences, Rima Boughaba, a souligné que cette édition vient « parachever le programme du CSJ dans le domaine de la consolidation des compétences des jeunes », ajoutant qu'elle se distingue de la première édition, axée sur l'explication de la vision globale du CSJ, par « la focalisation sur la nécessaire autonomisation des jeunes sur les plans économique et social ». La manifestation œuvre à instaurer une communication directe avec les jeunes dans toutes les régions du pays pour connaitre leurs avis sur la participation politique et la contribution efficace au développement local, d'un côté, à écouter leurs préoccupations et aspirations, de l'autre, a ajouté la même intervenante.
L'initiative vise aussi à « exploiter les compétences des jeunes en tant qu'acteurs effectifs dans le processus de décision à même de faire la différence par leur participation politique et économique et leur prise de responsabilité dans la gestion de la vie publique », a ajouté Mme Boughaba.
L'occasion a donné lieu à l'organisation d'ateliers de formation au profit des participants sur « les méthodes opératoires de consolidation des compétences de jeunes dans le domaine de l'élaboration des programmes et des plans de travail pour les habiliter à traiter les diverses situations sociale, économique et politique actuelles », selon les organisateurs.

UNE PREMIÈRE ÉDITION PLACÉE SOUS LE SIGNE DU SAVOIR

Trois chercheurs primés pour leurs travaux sur l'Emir Abdelkader

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé, mercredi, à Alger la cérémonie de remise du Prix Emir-Abdelkader pour la recherche et les études historiques, organisée pour la première fois à l'occasion de la commémoration de la deuxième allégeance (Moubayaa) à l'Emir Abdelkader.

Accueillie au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, la rencontre a distingué trois chercheurs algériens pour leurs travaux consacrés à cette figure majeure de la résistance et de la pensée politique. Un moment fort, dédié à la valorisation du savoir historique et à la transmission des valeurs fondatrices de l'État national.

La cérémonie s'est déroulée en présence du conseiller du président de la République, chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la culture, Nasreddine Bentifour, du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, de membres des deux chambres du Parlement, des directeurs d'établissements culturels, ainsi que d'écrivains et d'intellectuels.

Les trois chercheurs primés pour leurs travaux consacrés à l'EmirAbdelkader sont Ouden Boughoufala à la première place, Mohamed Rachid Miloud à la deuxième place et Mohamed Besker à la troisième place.

La ministre a estimé que, dans l'expérience de l'Emir Abdelkader, l'Etat était "le fruit d'un acte de conscience avant qu'il ne soit un appareil, une idée avant d'être une administration, des valeurs morales avant d'être des lois", soulignant que l'Emir Abdelkader "a établi le lien entre la construction d'une armée et l'édification d'une société, la gestion d'une bataille et l'organisation de la vie, et la défense de la terre et la protection de l'Homme".

Et d'ajouter que dans un monde qui assiste à "un recul inquiétant des valeurs du



droit international et à une expansion de la logique de l'hégémonie", l'expérience de l'Emir Abdelkader est d'"une pertinence exceptionnelle dans le contexte actuel, car elle rappelle que la souveraineté ne se donne pas, mais se construit et que la légitimité ne s'impose pas, mais découle de la volonté des peuples".

Mme Bendouda a annoncé à ce propos, "la création du fonds documentaire de l'Emir Abdelkader au sein de la Bibliothèque nationale (BNA), afin qu'il soit "un espace scientifique qui rassemble tout ce qui a trait à cette illustre personnalité".

Lors de cette cérémonie, le premier prix a été décerné à l'enseignant-chercheur Ouadhan Bougheffala pour son étude intitulée "L'Emir Abdelkader El Djazaïri, projet d'Etat et de Nation", tandis que la deuxième place est revenue au professeur Mohamed Rachid Miloud pour ses travaux intitulés "L'Emir Abdelkader, de la tribu à la nation et du milieu bédouin à l'Etat, à travers les sources russes". Le troisième prix a été attribué au professeur Mohamed Besker pour l'authentification du manuscrit intitulé "Sourour al-Nadhir fi Akhbar Walidi al-Amir Abdelkader".

La commission scientifique du prix était composée du directeur du Centre national du livre, Djamel Yahiaoui, du chercheur en histoire Abdelkader Boudjella, du recteur de l'Université de Tissemsilt, Abdelkader Dahdouh,ainsi que du chercheur en histoire contemporaine Youcef Menasria.

A cette occasion, le docteur et chercheur Ahmed Bensaâda a présenté un exposé sur le projet de réalisation du musée et de la statue de l'Emir Abdelkader sur les hauteurs de la ville d'Oran (Mont Murdjadjou), qui sera édifié selon des normes internationales afin de refléter la stature de l'Emir en tant qu'homme de résistance, de pensée et d'humanisme, a-t-il précisé, ajoutant que cet édifice constituera "un pôle d'attraction culturel, touristique, économique, éducatif, historique et récréatif".

Le Prix de l'Emir Abdelkader pour les recherches et études historiques, organisé par le ministère de la Culture et des Arts, se veut un concours de recherche historique destiné aux chercheurs et aux étudiants.

Le ministère procédera à l'impression des travaux lauréats et attribuera des récompenses financières s'élevant à un (1) million Da pour le premier prix, 500.000 Da pour le deuxième prix et 300.000 Da pour le troisième prix.

A. B. / Agence

MUSIQUE, PATRIMOINE, ET ENGAGEMENT CITOYEN AU TNA

"Khatem Dzair", quand le spectacle devient acte humanitaire

"Khatem Dzair'', une comédie musicale caritative au profit de personnes atteintes de cancer, a été présentée, jeudi soir à Alger, par l'association culturelle "Ahl El Fen" et son principal invité, vedette de la variété algérienne, Hamidou, devant un public nombreux.

Accueilli au Théâtre national Mahieddine Bachtarzi (TNA), ce spectacle artistique "humain" qui allie chants algériens, danses traditionnelles, théâtre, vidéo, images et Arts plastiques, a vu ses recettes "intégralement reversées à l'Association El Fedjr d'aide aux personnes atteintes de cancer", ont précisé les organisateurs.

Dédié à la mise en valeur du patrimoine culturel national dans sa diversité, cette fresque haute en couleurs a été écrite et mise en scène par le jeune chorégraphe Chakir Bourahla et produite par l'association Ahl El Fen pour la musique, la danse et le théâtre.

Sous la houlette de Nesrine Bourahla, présidente de ce collectif, plus de 120 artistes, entre musiciens, danseurs et comédiens de différentes générations, ont foulé, durant près de trois heures de temps, les planches du TNA, permettant ainsi, au nombreux public présent d'apprécier un spectacle prolifique.

Tirée du poème lyrique et populaire, "Laâchiq, Aouicha wel'Herraz", l'intrigue est



provoquée par "Doudja", la mère de "Aouicha", (Habiba Khadjali) qui, voulant tester l'amour que voue "Laâchiq" (Chakir Bourahla) à sa fille (Ritaj Abdellah), va, d'un commun accord avec sa fille Aouicha, cacher sa bague de mariage, faisant croire à son beau fils qu'elle avait disparue.

Laâchiq va alors entreprendre avec sa cour, un long voyage à travers plusieurs localités d'Algérie, à la recherche de la fameuse bague, se laissant emporter par la beauté inouïe des paysages et des sites historiques et par l'accueil des habitants des quatre régions du pays, leur manière de s'habiller et de vivre dans leurs us et coutumes.

La comédienne Louisa Nehar, la chanteuse Baraka Merzaïa et la danseuse Sara Mekkaoui, ont assuré différents rôles dont celui de guide des régions de la Kabylie et du Sahara algériens entre autres, alors que les autres régions se sont contentées de faire connaitre leurs villes d'origine travers des chansons et l'ancestralité qui les entoure.

En alternance avec la trame théâtrale, le peintre plasticien Oualid Tighiouert exécutait une toile en temps réel dans laquelle la bague sera enfin, retrouvée, alors que des chanteurs invités ont rendu de courtes prestations que le public a longtemps applaudi.

Ainsi, Mohamed El Bey de Constantine a interprété, "Jani ma jani" et "Achiq memhoun", Baraka Merzaïa a rendu, "El Goumari" et les voix suaves de l'orchestre, Hassina Samrani, Anaïs Oukid et Inès Chaabane ont, entre autres, entonné les pièces, "Essendou" et "Thets'ghenni ghaf'argazis". Hamidou, à qui le public a réservé un accueil triomphal a, quant à lui, rendu un enchainement d'extraits de chansons sublimant Alger, dont, "Ya Dzaïr", "Bahdja beida mat'houl", "Ach eddani lech m'chit" ou encore, "Allô, Allô".

Le spectacle s'est déroulé en présence de responsables locaux et de représentants de l'Association El Fedjr, d'aide aux personnes atteintes de cancer.

Le spectacle "Khatem Dzaïr" a été produit par l'association "Ahl El Fen", en collaboration avec la direction de la Jeunesse et la promotion de la Wilaya d'Alger, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) et le TNA, sous le parrainage des ministres de, la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda et de la Jeunesse M. Mustapha Hidaoui, également président du Conseil supérieur de la Jeunesse.

Créée en 2016, l'association "Ahl El Fen", compte à son actif quelques productions, dont, "Kisset salaf" (histoire d'une relève), "Kisset salaf, saison II", et "Andalouziria".

R. C.

TRANSFERTS

Abada Achraf finalement qualifié avec l'USMA

Le dossier Achraf Abada a finalement accouché d'un épilogue aussi inattendu que décisif. Annoncé un temps avorté, le transfert du défenseur de l'ASO Chlef vers l'USM Alger a été officiellement validé, contre toute attente, après un ultime rebondissement administratif. Tout semblait pourtant plié.

Malgré un accord conclu entre les deux clubs dans les dernières heures du mercato hivernal, l'opération paraissait compromise en raison d'un enregistrement jugé hors délais sur la plateforme FAF-Connect. Une situation qui avait alimenté les doutes et figé le dossier. Mais l'USMA n'avait manifestement pas dit son dernier mot Dans un communiqué, le club de Soustara a confirmé l'issue favorable du feuilleton : « L'USM Alger annonce l'arrivée de l'international Achraf Abada pour une durée de trois saisons et demie, en provenance de l'ASO Chlef. » Mieux encore, la direction usmiste précise que « le joueur a été officiellement qualifié auprès de la Fédération internationale de football (FIFA), après étude du dossier déposé, prouvant l'enregistrement du joueur sur la plateforme électronique le 31 janvier 2026 à 00h05 ». Une précision capitale, qui a permis à la commission compétente de la FIFA de donner « un avis favorable garantissant la conformité administrative et juridique de l'opération » À 26 ans, Achraf Abada franchit ainsi un cap majeur dans sa carrière. Solide et constant, le défenseur s'est particulièrement illustré lors de la Coupe Arabe FIFA Qatar 2025, où il a livré un tournoi abouti sous les couleurs de l'EN A', confirmant son statut et attirant l'attention des cadors du championnat. Son arrivée à l'USMA s'inscrit dans cette dynamique ascendante, avec l'ambition de s'imposer sur une scène plus exposée. Cependant, tout comme Azzi, l'USMA ne pourra bénéficier des services d'Abada en Coupe ade la Confédération (CAF CC). Pour l'ASO Chlef, l'opération est loin d'être anodine. Libre de tout engagement dès le mois de juin prochain, Abada aurait pu quitter le club sans indemnité. En choisissant de le céder dès cet hiver, la direction chélifienne a opté pour une décision pragmatique, permettant de renflouer les caisses et d'anticiper l'avenir. L'USMA, dans son communiqué, n'a d'ailleurs pas manqué de saluer « l'esprit de coopération et de coordination » de son homologue chélifien. Longtemps suspendu à un détail administratif, le dossier Abada se referme donc sur une issue heureuse pour toutes les parties.



La JS Saoura crie à l'arnaque et déjoue une escroquerie

LA DIRECTION de la JS Saoura, via un long post sur sa page Facebook, a indiqué avoir reçu, mardi, un courrier présentant ce qui semblait être une offre officielle d'un club néerlandais pour le transfert de l'unde ses joueurs. Cette proposition aurait été transmise par un agent affirmant représenter le club européen. Selon la direction, cet agent a ensuite contacté le président du club, Mourad Benlakhdar, en insistant pour accélérer la procédure avant la clôture du mercato hivernal aux Pays-Bas, le jour même. C'est une histoire aussi grotesque qu'inquiétante qui secoue la JS Saoura, prise malgré elle dans ce qui ressemble fort à une tentative d'escroquerie en bonne et due forme. Le club de Béchar a levé le voile, communiqué à l'appui, sur une affaire impliquant un pseudo-transfert vers les Pays-Bas, finalement inexistant. Tout démarre par un courriel reçu par la direction du club, faisant état d'une « offre officielle d'un club hollandais » pour l'un des joueurs de l'effectif, Abdelkader Boutiche en l'occurrence. L'intermédiaire, se présentant comme un agent de joueurs, pousse alors le scénario jusqu'à contacter le président du club, exigeant une accélération des démarches « deux heures seulement avant la fermeture du mercato hivernal en Hollande ». Une pression temporelle classique, souvent utilisée dans les montages douteux. Soucieux de vérifier la véracité de cette proposition, le président du conseil d'administration, Belkhadr Mourad, affirme la JSS dans un communiqué, prend directement attache avec le directeur sportif du PEC Zwolle, Gery Hamstra. La réponse est sans appel. Lors d'un échange en visioconférence, ce dernier « a catégoriquement nié avoir formulé la moindre offre concernant un joueur de la JS Saoura », qualifiant l'affaire de « pure opération de fraude et d'usurpation d'identité ». Pris la main dans le sac, le prétendu agent est alors sommé de produire des preuves tangibles.
En vain. Comme le souligne le communiqué, il a « refusé de fournir toute copie de passeport ou document officiel attestant de l'identité du prétendu émetteur de l'offre », renforçant un peu plus les soupçons. Plus grave encore, la manœuvre semble avoir été minutieusement calculée. Selon la direction du club, cette tentative d'arnaque visait clairement à « perturber le joueur à la veille d'un match important », avec l'annonce d'un contrat fictif estimé à 800 000 euros, brandi comme un appât pour forcer la main des dirigeants dans l'urgence. Face à cette usurpation, le PEC Zwolle n'entend pas en rester là. Le club néerlandais a fait savoir son intention de poursuivre juridiquement ce faux agent, notamment devant les instances compétentes, « y compris les juridictions de la FIFA ». Dans son communiqué, la JS Saoura affirme enfin qu'elle « se réserve le droit d'engager toutes les procédures légales nécessaires afin de protéger le club et ses joueurs contre ce genre de pratiques non éthiques ». Un message clair, destiné autant aux faussaires qu'à un milieu du football de plus en plus exposé à ce type de dérives.

Arbitre de la finale Sénégal-Maroc : Jean-Jacques Ndala revient... et en Algérie

L'ARBITRE le plus scruté du continent refait surface. Jean-Jacques Ndala, au cœur de la tempête lors de la finale de la Coupe d'Afrique des nations 2025, signe son retour au sifflet… en Algérie, et pas pour un match anodin. Le Congolais a été désigné pour diriger le choc entre la JS Kabylie et Al Ahly du Caire, aujourd'hui à Tizi Ouzou (20h00), pour le compte de la cinquième journée de la phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique. Une nomination lourde de symboles, tant le nom de Ndala reste associé à la finale Sénégal–Maroc (1-0), disputée dans un climat électrique. Ce soir-là, l'arbitre avait cristallisé les critiques, notamment pour avoir laissé filer les dernières secondes d'un match devenu chaotique, lorsque les Sénégalais avaient quitté la pelouse avant le coup de sifflet final. Au Maroc, la colère est toujours vive. Fouzi Lekjaa et la Fédération marocaine avaient dénoncé un



arbitrage, notamment pour ne pas avoir sifflé la fin du match quand les Lions de la Teranga ont quitté le terrain, réclamant des sanctions exemplaires. Mais la CAF a fait bloc. Malgré la pression, l'instance continentale a non seulement maintenu sa confiance en Ndala, mais l'a également félicité en interne, balayant les accusations d'un revers institutionnel. Un soutien assumé, presque provocateur. Sa désignation pour JSK–Ahly intervient d'ailleurs à un moment où le Maroc a annoncé son intention de faire appel des décisions rendues par le jury disciplinaire de la CAF. Autant dire que chaque coup de sifflet sera disséqué, chaque décision passée au microscope. Samedi à Tizi Ouzou, Jean-Jacques Ndala ne dirigera pas seulement un match de Ligue des champions. Il arbitrera avec, sur les épaules, le poids d'une finale encore brûlante. Le moindre faux pas pourrait rallumer l'incendie.

LIGUE 2 AMATEUR

Deux chauds derbies au programme

La 18e journée du championnat de la Ligue 2 amateur de football, prévue vendredi et samedi, sera marquée par deux chauds derbies: USM El Harrach- RC Kouba dans le groupe Centre-Ouest, et MSP Batna - CA Batna dans le groupe Centre-Est, tandis que les deux leaders, l'US Biskra et la JS El Biar devraient sauf surprise, poursuivre leur marche en avant.



Dans le groupe Centre-Ouest, cette journée sera dominée par un derby algérois passionnant entre le dauphin, l'USM El Harrach (35 points), et le troisième au classement, le RC Kouba (3a0 points). Chaque équipe tentera d'empocher les trois points de la victoire pour rester dans le sillage du leader la JSEB. Les coéquipiers du gardien Fawzi Chaouchi, comptent bien creuser l'écart sur le RC Kouba afin de consolider leur deuxième place tout en espérant un faux pas du leader, la JS El Biar, en déplacement à Mascara, pour réduire l'écart. Toutefois, cette rencontre perdra de sa saveur en raison de l'absence des supporters des deux équipes, suite à la sanction infligée au club harrachi. De son côté, la JS El Biar (41 points) aura une mission délicate pour préserver son avance de six points sur ses poursuivants, en se rendant chez le GC Mascara (13e, 15 points). Ce dernier a arraché un point précieux lors de la précédente journée face au CR Témouchent (1-1), ce qui le motive à confirmer ce résultat positif. Cette rencontre constituera un véritable test pour le GC Mascara, directement concerné par la lutte pour le maintien. Le CR Témouchent, qui occupe la troisième place ex æquo avec le RC Kouba (30 points chacun), aura également un déplacement difficile à Mostaganem pour affronter le WAM (9e, 23 points), solide sur sa pelouse. Dans la zone de relégation, cette journée constitue une bonne occasion pour le RC Arbaa (14e, 12 points) d'effacer la lourde défaite concédée face au NA Hussein Dey (0-3) et de quitter la zone rouge, ce qui passera impérativement par une victoire contre le WA Tlemcen (8e, 25 points). Quant à la lanterne rouge,US Bechar Djedid (8 points), elle aura une tâche ardue à Oran face à l'ASMO locale (7e, 25 points), désireuse de se racheter après sa lourde défaite contre El Biar (0-3).

GROUPE CENTRE-EST : LE DERBY DE BATNA À L'AFFICHE, L'US BISKRA POUR CREUSER L'ÉCART

Dans le groupe Centre-Est, cette 18e journée sera marquée par un derby passionnant dans la ville de Batna, opposant le MSP Batna (14e, 13 points) au CA Batna (2e, 34 points), avec des objectifs totalement différents. Le Mouloudia est condamné à gagner pour quitter la zone de relégation, tandis que le CAB cherchera à préserver, voire à consolider, sa deuxième place, d'autant plus que son poursuivant direct, l'US Chaouia, évoluera à domicile. Le leader, l'US Biskra (39 points), recevra la JS Jijel (4e, 30 points) dans un match au sommet. Toutefois, l'avantage du terrain et du public penche, sur le papier, en faveur des hommes de l'entraîneur Samir Zaoui, qui avancent avec assurance vers un retour en Ligue 1. De son côté, la JSD espère conserver ses chances de décrocher une place qualificative pour le tournoi d'accession. Le même objectif anime l'US Chaouia (3e, 31 points), qui rêve d'un retour parmi l'élite quittée il y a près de deux décennies. Elle accueillera le NC Magra (9e, 25 points) avec l'ambition de s'imposer, et espérer un éventuel faux pas du CA Batna (34 points) afin de le rejoindre à la deuxième place. Par ailleurs, l'USM Annaba (25 points) accueillera la JSM Bordj Menaïel (11e, 19 points), tandis que le NRB Teleghma (25 points) affrontera son voisin et lanterne rouge, le Hilal Chelghoum Laïd, qui semble vivre ses derniers jours en Ligue 2. Enfin, dans la lutte pour le maintien, l'AS Khroub (13e, 15 points) recevra le NRB Beni Oulbane (12e, 18 points), alors que l'IRB Khemis El Khechna (15e, 12 points) croisera le fer avec le MO Constantine (10e, 22 points), avec l'objectif de s'imposer afin de s'éloigner de la zone dangereuse.

MCO : L'ENTRAÎNEUR JUAN CARLOS GARRIDO LIMOGÉ



C'EST DÉSORMAIS OFFICIEL. Le MC Oran a annoncé ce jeudi le limogeage de son entraîneur espagnol Juan Carlos Garrido, deux jours après la défaite concédée à domicile face à l'Olympique Akbou (0-1), mardi, lors de la 17e journée de Ligue 1 Mobilis. Dans un communiqué officiel, la direction du club oranais a indiqué que cette décision intervient après une série de résultats jugés insuffisants ces dernières semaines, tout en souhaitant bonne chance au technicien espagnol pour la suite de sa carrière. Arrivé en septembre 2025 pour succéder au Français Hubert Velud — qui avait quitté son poste peu après son installation — Garrido n'a pas réussi à stabiliser durablement les performances des « Hamraoua ». À l'issue de la 17e journée, le MCO occupe la 8e place du classement avec 23 points, soit six longueurs d'avance sur la zone de relégation. Lors de la prochaine journée, les Oranais seront appelés à réagir lors d'un déplacement délicat à Mostaganem, où ils affronteront l'ESM samedi à partir de 15h00, dans le cadre de la 18e journée.

TOURNOI UNAF QUALIFICATIF POUR LA CAN-2026

EN (U-17) / L'Algérie débutera contre le pays hôte, la Libye

L'UNION nord-africaine de football (UNAF) a procédé, en marge du tournoi des U16 qui se déroule en ce moment en Tunisie, au tirage au sort du calendrier de l'autre tournoi, celui qualificatif pour la CAN-2026 prévu le mois prochain à Benghazi, Libye. Dans un mois et demi, cinq sélections U17 de l'Union nord-africaine de football (UNAF) – la Mauritanie introduite depuis décembre 2025 au niveau de l'UNAF ne fera son entrée officielle dans les compétitions qu'à partir de 2027 – se donneront rendez-vous du 22 mars au 5 avril à Benghazi, en Libye, pour disputer le tournoi qualificatif pour la Coupe d'Afrique des nations qui, elle, aura lieu du 25 avril au 15 mai au Maroc. Profitant du déroulement, en ce moment, du tournoi UNAF des U16 du côté de Sousse, l'UNAF a procédé au tirage au sort pour l'établissement du calendrier des matchs et des journées de ce tournoi qui connaitra la participation de l'Egypte, de la Libye, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. A l'issue de ce tirage, l'Algérie débutera lors de la première journée face au pays hôte, la Libye, avant d'affronter le Maroc lors de la seconde. Les jeunes Verts seront exemptés durant la 3e journée, avant de reprendre lors de la 4e face à la Tunisie pour terminer contre l'Egypte. Les sélections qui termineront dans les trois premières places du classement seront qualifiées à la phase finale du tournoi continental. Pour rappel également, la CAN-2026 est à son tour qualificative pour la Coupe du Monde de cette catégorie qui aura lieu, en 2026 et pour la seconde année consécutive au Qatar (pays qui organisera cinq éditions de rang sur décision de la FIFA, tout comme le Maroc pour les féminines).
D'où l'importance des matchs à venir et de ce tournoi UNAF pour lequel la sélection algérienne conduite par Amine Ghimouz se prépare activement durant l'actuel regroupement, débuté dimanche, et qui prendra fin ce vendredi avec une seconde rencontre amicale face à la Mauritanie cet après-midi au stade Mustapha Tchaker de Blida (16h30). Lors du premier teste, disputé mercredi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, lieu du stage de la sélection, les algériens l'emportèrent sur le score de (2 – 0). Une prestation et un score de bon augure pour la suite, mais qu'il faudra confirmer sur la pelouse du stade Tchaker, mais surtout le mois prochain à Benghazi pour espérer dans les trois premiers et effacer la déception de l'élimination lors du dernier tournoi qui a privé l'Algérie d'une participation à la CAN-2025.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE DE LA WILAYA DE BOUMERDES

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
NIF : 422006000035007

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'hydraulique de la Wilaya de Boumerdes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales N° 15/2025 ayant pour objet : **Lot II: *Réalisation de la conduite de refoulement : station de pompage Gounni-réservoir de tété koudeit el kahla.*** *Paru dans le BOMOP et dans les quotidiens nationaux :* المصدر et ***LE JEUNE INDEPENDANT*** du 30/11/2025.

A l'issu des jugements des offres par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, le projet de marché est attribué provisoirement à l'entreprise citée ci-dessous, selon les critères d'évaluation prévus dans le cahier des charges.

Lot N°	*Enterprise et NIF*	Montant de l'offre	*Note Tech*	Délai	Observations
02	SARL HYBACO NIF : 0699681500422815 1	54.046.468,00 DA	68,88	09 Mois	*Offre Moins disant*

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré peut introduire un recours auprès de la commission compétente dans les 10 jours, à compter de la date publication de l'attribution.

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se rapprocher du service contractant dans les trois (03) jours à compter de la date de publication d'attribution provisoire.

Le Jeune Indépendant du 07/02/2026 / ANEP 2616002692

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE LAGHOUAT

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Code fiscale : 425002000003046

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'Administration Locale de la wilaya de Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale N°18/2025 paru dans le quotidien " الصحيفة " et le «le jeune indépendant» le 10/11/2025 relatif à :

ETUDE D'EVALUATION DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA WILAYA DE LAGHOUAT

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres le contrat est provisoirement attribué à:

N°	Bureau d'étude	NIF	Note Technique + Financier (100 pts)	Montant (DA)	Délais de d'exécution	Observation
01	EURL ARTELIA ALGERIE	000516096912281	79,68	8.211.000,00	07 mois	Mieu disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la partie contractante dispose d'un délai de 10 jours à compter de la parution du présent avis dans le BOMOP ou de sa première publication dans les quotidiens nationaux pour introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya.

Le Jeune Indépendant du 07/02/2026 / ANEP 2616003609

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville et de l'aménagement du territoire
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida
NIF : 001509080889831

DEUXIEME AVIS APRES L'INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (Avec exigence de capacités minimales) N° : 90/2025

L'office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, dont le siège social est à 02 Bd Mohamed Boudiaf, wilaya de Blida, lance un deuxième avis après l'infructuosité avis d'appel d'offres national ouvert **(Avec exigence de capacités minimales) pour La Réalisation en TCE des 48 /162 Logements Promotionnels Aidés à Affroune - Wilaya Blida**

Le présent avis s'adresse aux entreprises nationales, publiques ou privées, agissant seule ou en groupement satisfaisant les conditions ci-dessous ;

- **Capacités Professionnelles :**

- Pour le cas de soumissionnaire seul : ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie **deux (02) ou plus**, Activité principale ou secondaire bâtiment (en cours de validité).

- Pour le cas de groupement : Justifié d'un protocole d'accord liant qualifié à la catégorie **deux (02) ou plus** (en cours de validité) pour le chef de fil dont l'activité principale ou secondaire bâtiment ou pour un membre.

- **Capacités Financières :** Ayant un chiffre d'affaires cumul des trois dernières années (2022, 2023, 2024) égales ou supérieures à **40 000 000,00**, justifié par les bilans financiers visés par les services des impôts, ou C20.
- **Références Professionnelles :** Ayant déjà réalisé durant les **dix (10) dernières années (2015 à 2024)** au moins:

- Un projet de **20** logements ou plus en **TCE** en un seul tenant ou un équipement public de catégorie « B » ou plus.
- Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par des maitres d'ouvrage publics.
- les attestations de bonne exécution doivent comporter **l'intitulé du projet, le montant du marché, et la date de la réception provisoire**
- **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.**
- Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, Direction générale, sis à 02 Bd Mohamed Boudiaf, wilaya de Blida, contre paiement des frais de reproduction fixés **à cinq Mille (5.000,00) DA** non remboursable, Les offres, accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes :

- Une enveloppe contenant «dossier de candidature» avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant «l'Offre Technique » avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
- Une enveloppe contenant « l'Offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges.

Les trois enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A Monsieur Le Directeur Général de l'O.P.G.I de Blida
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture et évaluation des offres »
Deuxième Avis après l'infructuosité de l'avis d'Appel d'Offres national ouvert (Avec exigence de capacités minimales) N° 90 /2025.
La Réalisation en TCE des 48 / 162 Logements Promotionnels Aidés à Affroune - Wilaya Blida

La date de dépôt des offres est fixée au quinzième (15) jours de 08 : 00h à 12h 00, à compter de la date de la première parution d'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 14h 00, les soumissionnaires sont invités à y assister. Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férie ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant à la même heure.
La période de validité des offres est équivalente à la période de préparation des offres accordées aux soumissionnaires augmentée de (90) quatre-vingt-dix jours.

Le Jeune Indépendant du 07/02/2026 / ANEP 2616003735

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS WILAYA DE TAMANRASSET
NIF : 408015000011070

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°: 05/2026

La Direction des Travaux Publics de Tamanrasset ; Après Infructueux du premier appel d'offres, lance le deuxième appel d'offres National Ouvert Avec exigence de capacités minimales ; pour mener à bien le projet :

Entretien des Chemins de Wilaya - Exercice 2024

- Lot n° 06: Revêtement de la CW 112 du PK 42+000 au PK 47+500 sur 5,5 km

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tamanrasset (bureau des marchés) , Contre paiement d'une somme non remboursable de deux Mille dinars Algériens (2.000,00 DA) au profit du compte spécial N° : 181.101.000 ouvert au trésorier de la wilaya de Tamanrasset au nom de la subdivision fonctionnelle de parc à matériel des directions des travaux publics

I. CONDITIONS MINIMALES D'ELIGIBILITES

Ne sont éligibles au présent appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales que les entreprises satisfaisant obligatoirement aux conditions minimales suivantes :

Pour : Lot n° 06: Revêtement de la CW 112 du PK 42+000 au PK 47+500 sur 5,5 km

a/ Capacités professionnelles : Le soumissionnaire doit être qualifié en Travaux Publics (Activité Principale) et classé à la catégorie 5 ou plus
Le certificat de qualification et classification professionnelles en cours de validité doit porter les codes 345--4252 et 345 – 4210 relatifs respectivement aux travaux de revêtement et travaux de terrassements.

b/ Capacités financières : Le soumissionnaire doit avoir un montant de chiffre d'affaire moyen par les trois meilleures années durant les cinq dernières années (2020.2021.2022.2023 et 2024) de 100.000.000,00 DA justifié par des bilans visés par des comptables experts et portants les cachets de dépôts au niveau des services des impôts ou par des attestations de chiffres d'affaires délivrées par les services des impôts.

c/ Capacités techniques : Le soumissionnaire doit disposer : D'une référence dans la réalisation des projets routier en béton bitumineux sur un linéaire minimale cumulé de 05 km au plus réalisée durant les dix (10) dernières années (2015-2024) et l'année en cours (Revêtement en enrobé), justifié par une ou des attestations de bonne exécution délivrée par un service contractant ou un opérateur public économique.

II. CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION

L'ensemble du dossier de soumission qui doit être présenté par le soumissionnaire doit comprendre les documents constituant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, énumérés ci-dessous :

Le dossier de candidature

1. La déclaration de candidature établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie, signée .
2. La déclaration de probité établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie et signée ;

L'offre technique

1. La déclaration à souscrire établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie et signée ;
2. Le mémoire technique justificatif établie conformément au modèle jointe dûment remplie et signée
3. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite " lu et accepté ".

L'offre financière

01. La lettre de soumission dûment remplie et signé ;
02. Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et signé ;
03. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et signé ;

III. PRESENTATION DES OFFRES

Les plis doivent être déposées au secrétariat de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tamanrasset, le dossier de candidature ,l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées, indiquant la dénomination de l'entreprise ,la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «dossier de candidature » , «offre technique » ou «offre financière», CES enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention :

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES
Appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacités minimales N°:05/2026
Entretien des Chemins de Wilaya - Exercice 2024
- Lot n° 06: Revêtement de la CW 112 du PK 42+000 au PK 47+500 sur 5,5 km

- Le délai accordé aux soumissionnaires pour préparer leurs offres est à Dix (10) jours à compter de la date de la première, parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP et/ou dans la presse nationale et Journaux électroniques .
- La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres jusqu'à (10h 00),l'ouverture des plis sera le même jour de dépôt des offres à (10h 30) en séance publique .Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à quatre vingt dix jours (90j) augmentée de la durée de préparation des offres.

Le Jeune Indépendant du 07/02/2026 / ANEP 2616004141

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF
DAIRA DE BENI-HAOUA
COMMUNE D'OUED-GOUSSINE
N° D'IMMATRICULATION FISCAL : 098502169043332

- AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE –

Conformément aux dispositions de L'article 65 du décret présidentiel N° :15-247 du 16/09/2015, portant règlementation des marchés publics et des délégation de service public, suite à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/2025, paru dans les quotidiens nationaux, «الجزائر هاتش» du 23/10/2025 ET «jeune indépenda» du 23/10/2025, et le BOMOP. site électronique ou journaux électronique .

Et après décision de la commission d'ouverture des plis en sa séance du 30/10/2025 et d'évaluation des offres en sa séance 03/11/2025

Le président de l'assemblée populaire communale D'OUED-GOUSSINE fait part de l'attribution provisoire du marché à l'entreprise suivante :

N°	DESIGNATION DEL'ENTREPRISE ET N° DEMATRICULE FISCAL	INTITULE DU PROJET	DUREE DE REALISATION	MONTANT (DA)	NOTE	CONDITION DE CHOIX
01	" بن طيب براهيم " مؤسسة أشغال البناء في مختلف مراحله م.م 138 قسم 02 الحبابر الشطية – الشلف	AMENAGEMENT D'UN STADE COMMUNAL ET REVETEMENT OU GAZON SYNTHETIQUE A OUED GOUSSINE CENTRE	90 jours	17 951 150.00	79/100	- offre unique - Offre conforme à laréglementation

A cet effet et conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° :15-247 du 16/09/2015, portant règlementation des marchés publics et des délégation de service public, les soumissionnaires peuvent formuler d'éventuels recours et les adresser à la commission des marchés compétentedela commune en ce qui concerne le choix de l'entreprise sus désignée, et ce dans un délai de Dix(10) Jours, à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale, ou le BOMOP ,pour les autres soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher auprès de l'APC au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de La publication de l'attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant du 07/02/2026 / ANEP 2616003569

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Illizi
Daira d'In-amenas
Commune d'In-amenas
NIF :098433065066615

AVIS RECTIFICATIF DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'In Amenas, Wilaya d'Illizi, annonce la rectification de l'attribution provisoire relative au marché relatif a : Approvisionnement des cantines scolaires.

Lot n°01 : 08 écoles primaires à In Amenas.

Lot n°02 : 02 écoles primaires à Ohanet.

Première publication:

Quotidien « Dzaïr Sport » en date du : 24/12/2025.

Quotidien « Le Jeune Indépendant » en date du : 24/12/2025.

Comme suit:

LOTS	Entreprise sélectionnée	Quantité minimales	Quantité maximale	Points	Durée	Observation
Lot 01 08 écoles A In amenase	Hamadi Multi-Trading 198339280002236 : NIF	60.889.644.40	73.580.644.40	60point	Au cours de l'année 2026	Offre moins dissant
Lot 02 02 écoles A ohanet	Hamadi Multi-Trading 198339280002236 : NIF	9.300.324.56	11.374.900.00	60point	Au cours de l'année 2026	Offre moins dissant

Le Jeune Indépendant du 07/02/2026 / ANEP 2616003677



République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE SKIKDA

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF : 424024000021241

AVIS ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant, réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La direction Des équipements publics de la Wilaya de Skikda porte à la connaissance, de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national restreint en architecture relatif à **Étude et Suivi pour la réalisation d'une école primaire type 2 N°02 au niveau du site des 600 LPL+400 LV pole urbain Ramdane Djamel commune de ramdane djamel Wilaya de skikda (Cites d'habitat intégrées programme 2026)**

Paru en date du 16/12/2025 sur le journal Akbbara chark et en date du 21/12/ 2025 sur le journal Le Jeune Indépendant et les deux presses électroniques ALGERIE 54 en date du 22/12/2025 et شهاب برس en date du 23/12/2025

Qu'après l'évaluation des offres, le projet est confi provisoirement comme suit :

N°	LOTS	B.E.T	NIF	MONTANT TTC	NOTE	DELAI	O.B.S
01	Étude et Suivi pour la réalisation d'une école primaire type 2 N°02 au niveau du site des 600 LPL+400 LV pole urbain Ramdane Djamel commune de ramdane djamel Wilaya de skikda (Cites d'habitat intégrées programme 2026)	AHRAOUI ABDERREZAK	198221010450442	14.400.000.00 DA	74,65 pts	Etude : 03mois Suivi : 06 mois	Mieux disant

Les soumissionnaires contestataires peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Skikda dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis sur la presse si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou jour de repos légal, la durée est prolongée jusqu'au jour valable et ce en conformité avec l'article 56 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant, réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires intéressés par la connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres, sont tenus de se rapprocher de la Direction des équipements publics au plus tard (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Le Jeune Indépendant du 07/02/2026 / ANEP 2623000884



macOS 26 (Tahoe) : la productivité sous le feu des projecteurs

À l'occasion de la conférence WWDC qui s'est déroulée hier soir, Apple a présenté les nouveautés de macOS à venir cet automne. Parmi les fonctionnalités les plus marquantes sur le système des Mac, la refonte de Spotlight s'inspire largement d'Alfred App.

Décidément, pour son moteur de recherche, Apple ne cesse de piocher chez la concurrence. Lancé en 1998 sur Mac OS 8.5, l'utilitaire de recherche interne Sherlock a évolué au sein de Mac OS X 10.2 en intégrant les fonctionnalités de l'outil concurrent Watson, ce qui ne manqua pas de créer des tensions avec son éditeur Karelia Software. Rebaptisé Spotlight au sein de Mac OS X 10.4, le moteur connaîtra bientôt une évolution majeure dans macOS 2026, en intégrant cette fois les fonctionnalité d'Alfred App.

Du moteur de recherche au moteur d'actions

Le moteur de recherche Spotlight s'enrichit d'années en années et cette fois, la mise à jour est plutôt conséquente. À l'heure actuelle, l'outil permet surtout de rechercher un fichier, de lancer une application ou de consulter son historique de navigation. Mais le champ de recherche se transformera prochainement en moteur d'actions et le moins que l'on puisse dire c'est qu'à défaut d'avoir présenté une version de Siri ultra bluffante, le Mac se transformera en véritable outil de productivité.

À l'instar d'Alfred, Spotlight deviendra ainsi une sorte d'invite de commandes permettant, par exemple, d'envoyer directement un email ou d'ajouter une tâche à une liste particulière.

Toutefois, Apple est allé assez loin. Dans ce cas de figure, plutôt que de simplement ouvrir la fenêtre de composition de l'application Mail ou de présenter l'application Rappel, Spotlight est en mesure de déterminer la nature de l'action en cours puis de proposer à l'utilisateur de remplir directement certaines variables (destinataire de l'email, objet du message, liste des rappels...). Ce genre de fonctionnalités nécessitent aujourd'hui l'installation et la configuration d'extensions tierces - ou workflows - à Alfred, ce qui implique une licence.

Il est intéressant de noter qu'Apple adopte également la possibilité d'amorcer une action via un raccourci personnalisé, par exemple em pour Envoyer un email ou ar pour ajouter un rappel.

Raja Bose, responsable au sein de la division System Experience chez Apple, affirme ainsi : "Vous pouvez effectuer des centaines d'actions, comme créer un événement, lancer un enregistrement audio ou même écouter un podcast, et cela quelle que soit l'application dans laquelle vous êtes en train de travailler."

Un point intéressant avec la prochaine évolution de Spotlight concerne l'adaptabilité du moteur.

Apple met ainsi en avant dans les résultats non seulement les actions les plus souvent réalisées, mais également les options disponibles au sein de l'application en cours d'exécution.

Cela permet de retrouver facilement les fonctionnalités sans avoir à parcourir les menus déroulants de la barre du haut. Il en va de même pour l'intégration des raccourcis au moteur d'action, lesquels prennent désormais en compte le contexte de l'utilisateur, à savoir, l'application utilisée au premier plan.



Couplé à l'application Raccourcis il est également possible de configurer des requêtes pointant directement vers certaines applications Web comme un service de cartographie, un dictionnaire, un traducteur ou une plateforme e-commerce.

Quoi qu'il en soit, si macOS 26 arborera une nouvelle interface utilisateur, c'est véritablement le moteur de recherche que l'on retient de cette présentation et qui pourrait presque nous faire oublier Alfred app, utilisé de notre côté chaque jour depuis 14 ans.

Apple Intelligence s'enrichit avec ces nouvelles capacités sur iOS 26 et macOS 26



L'INFO EN 3 POINTS

-Apple intègre l'IA dans iOS 26, macOS 26, et iPadOS 26, facilitant la traduction en direct dans les apps.

-Les applications Genmoji et Image Playground offrent des créations personnalisées grâce à l'IA et l'intégration de ChatGPT.

-Apple ouvre son IA aux développeurs via Foundation Models, permettant des expériences intelligentes et confidentielles hors ligne.

Apple Intelligence aura rapidement été évoqué au début de la conférence WWDC 2025, mais Apple poursuit ses développements qui profiteront à iOS 26, ainsi qu'aux autres systèmes de la marque comme macOS 26 ou iPadOS 26. Si le prochain Siri aura du retard, cela n'a pas empêché les équipes de Tim Cook de présenter quelques fonctions IA pour faciliter la traduction des messages ou des conversations, mais aussi des nouveautés pour l'intelligence visuelle et l'application Raccourcis.

La traduction s'immisce dans toutes les apps Apple

La fonctionnalité Traduction en direct d'Apple permet désormais aux utilisateurs de communiquer aisément dans plusieurs langues, directement depuis les apps Messages, FaceTime et Téléphone. Les messages écrits peuvent être instantanément traduits au fur et à mesure de la saisie, tandis que les appels FaceTime bénéficient de sous-titres traduits en direct. Lors d'appels téléphoniques, la traduction est énoncée vocalement en temps réel par une voix synthétique. Selon Apple, le correspondant n'est pas obligé d'avoir un iPhone pour profiter de cette capacité. La traduction s'effectue en local sur l'iPhone via le modèle maison de la marque.

Image Playground s'améliore avec ChatGPT

Les applications Genmoji et Image Playground gagnent en flexibilité et en possibilités créatives. Les utilisateurs peuvent maintenant créer des emoji uniques en combinant textes descriptifs et emoji existants, et personnaliser davantage les créations inspirées de leurs proches. Image Playground permet également d'explorer divers styles graphiques et de générer des images originales via une intégration avec ChatGPT pour obtenir plus de possibilités.

Les captures d'écran bénéficient de l'intelligence visuelle

L'intelligence visuelle d'Apple se renforce sur iPhone, permettant aux utilisateurs d'interagir directement avec tous les éléments visibles à l'écran. Désormais, il suffit d'une capture d'écran pour lancer des recherches contextuelles sur Internet ou recevoir des suggestions automatisées d'événements à intégrer au calendrier. Le système fonctionne avec Google Images, mais aussi les apps tierces comme Etsy pour trouver rapidement le produit que vous souhaitez acheter.

Raccourcis devient plus intelligent et intuitif

Les Raccourcis gagnent en puissance en exploitant pleinement les capacités d'Apple Intelligence. Ils peuvent désormais générer automatiquement des réponses intelligentes et fournir des actions avancées pour résumer des textes ou créer des images personnalisées, tout en préservant la confidentialité des utilisateurs grâce au traitement embarqué ou via Private Cloud Compute.

Apple Intelligence est accessible aux développeurs

Apple rend accessible aux développeurs le puissant modèle d'intelligence artificielle intégré à ses appareils. Grâce au framework Foundation Models, les applications pourront offrir des expériences intelligentes en intégrant les modèles et outils d'Apple à leurs logiciels, sans frais supplémentaires. Il faudra maintenant attendre que les développeurs s'emparent de cette possibilité et mettent à jour leurs apps pour profiter de nouvelles capacités.

Microsoft prépare la fin de NTLM sur Windows et les entreprises vont devoir s'adapter



Protocole d'authentification hérité des années 1990, NTLM continue de hanter les systèmes Windows malgré ses failles connues. Microsoft prépare sa disparition progressive, avec une désactivation par défaut annoncée pour les prochaines versions majeures de l'OS.

Microsoft a officialisé le retrait progressif de NTLM, un protocole introduit en 1993 avec Windows NT, utilisé pour authentifier l'accès à des ressources réseau comme des partages de fichiers, des imprimantes ou des services internes. Toujours présent dans les éditions actuelles de Windows, l'usage de NTLM sur le réseau sera désactivé par défaut dans les prochaines versions majeures du système, aussi bien côté client que serveur. L'annonce s'inscrit dans un plan en trois phases, conçu pour réduire les risques sans désorganiser les infrastructures existantes.

Une mise à la retraite progressive

Officiellement déclaré obsolète depuis juin 2024, NTLM est depuis longtemps considéré comme un protocole à risque. Faiblement chiffré, exposé aux attaques de type pass-the-hash (qui consistent à voler l'empreinte d'un mot de passe plutôt que le mot de passe lui-même) et aux relais NTLM (où une machine compromise est poussée à s'authentifier vers un serveur contrôlé par un attaquant), le protocole sert encore de solution de repli lorsque Kerberos, l'alternative moderne, n'arrive pas à établir l'authentification.

Microsoft prévoit donc une transition en douceur. Sur Windows 11 24H2, 25H2 et Windows Server 2025, des outils d'audit améliorés permettent déjà aux administrateurs et administratrices de repérer les services et applications qui déclenchent encore des authentifications NTLM.

Au second semestre 2026, le système doit ensuite introduire IAKerb et un KDC local, deux évolutions destinées à étendre l'usage de Kerberos dans des situations qui échappent aujourd'hui à l'authentification standard. IAKerb vise notamment les postes qui ne peuvent pas joindre l'infrastructure du domaine au moment de la connexion. Le KDC local doit limiter le recours à NTLM lors de l'authentification de comptes locaux. La désactivation par défaut interviendra dans un troisième temps, sans retirer NTLM pour autant. Le protocole pourra toujours être réactivé manuellement via des politiques système.

Anticiper la désactivation sans perturber l'existant

NTLM ne disparaîtra donc pas du jour au lendemain, et la feuille de route laisse du temps pour faire les choses proprement. Bien souvent, NTLM survit par habitude, parce qu'un service n'a jamais été mis à jour, parce qu'un outil tiers force encore ce mode d'authentification, ou parce qu'une configuration a été bricolée pour que ça passe et n'a plus bougé ensuite.

L'audit approfondi doit ainsi permettre d'identifier précisément quels services ou quelles applications dépendent encore de NTLM, afin de traiter en priorité les comptes à privilèges et les ressources critiques.

Pour éviter les surprises, le plus simple reste de désactiver NTLM sur le réseau dans un environnement de test, puis de rejouer les parcours métier.

Arianespace confirme la date de lancement de sa fusée Ariane 6 et des 32 satellites Amazon Leo : les infos



LE 12 FÉVRIER, Ariane 6 inaugurera sa configuration 64, avec quatre boosters et 32 satellites Amazon dans sa coiffe. Arianespace a bien confirmé la fenêtre de lancement, ce dernier aura lieu à Kourou.

Le compte à rebours est lancé. Dans huit jours, le lanceur européen Ariane 6 fêtera son premier décollage en configuration Ariane 64, la plus musclée du programme, pour mettre en orbite des satellites de la constellation Amazon Leo.

Arianespace a précisé la fenêtre de tir, qui sera de 28 minutes entre 17h45 et 18h13, heure de Paris, le jeudi 12 février 2026. La mission VA267 marque l'entrée en scène de la version d'Ariane 6 équipée de quatre boosters, capables de propulser vingt tonnes vers l'orbite basse, comme nous l'expliquaient les équipes d'Ariane 6.

La puissance record d'Ariane 6 avec 1 500 tonnes de poussée

Le 12 février en fin d'après-midi, et entre 13h45 et 14h13 heure locale, le Centre spatial guyanais sera le théâtre du premier décollage d'Ariane 64, auquel Clubic aura l'opportunité d'assister. Cette configuration inédite embarque quatre boosters P120C, au lieu de deux, ce qui permet de doubler la capacité d'emport du lanceur européen. Résultat, la puissance développée atteint 1 500 tonnes de poussée combinée pour arracher 800 tonnes de fusée à la gravité terrestre.

Chaque booster génère 350 tonnes de force grâce à son propergol solide, un mélange dont le composant principal, le perchlorate d'ammonium, est produit dans les usines toulousaines d'ArianeGroup. Une fois l'allumage enclenché, plus question de faire machine arrière : ces propulseurs brûlent pendant deux minutes avant de se larguer automatiquement via un mécanisme pyrotechnique ultra-précis.

Et pour accueillir les 32 satellites Amazon, la fusée a pris de la hauteur. Sa coiffe mesure désormais 20 mètres, soit six de plus que sur les versions précédentes, et elle abrite un distributeur sophistiqué qui éjectera chaque satellite individuellement durant la mission d'une heure cinquante-quatre.

Amazon, un contrat historique avec l'Europe spatiale

Ce lancement du 12 février n'est que le début d'une longue histoire. Car Amazon a commandé 18 missions à Arianespace pour construire sa constellation Leo satellite par satellite. Un contrat XXL qui garantit plusieurs années de travail au lanceur européen, alors que la bataille commerciale fait rage entre acteurs du spatial pour décrocher ces méga-contrats.

Le géant américain a misé sur le savoir-faire européen pour concurrencer Starlink d'Elon Musk et OneWeb du Français Eutelsat, qui travaille davantage avec des lanceurs Américains ou Indiens. La constellation Amazon Leo promet d'apporter de l'internet haut débit aux régions encore privées de connexion fiable. Toute la question est aussi de savoir si le géant envisage de proposer des offres de téléphonie par satellite à ses clients habituels. Voilà qui valide en tout cas la pertinence d'Ariane 6 sur le segment ultra-compétitif des constellations en orbite basse, qui certes, font ressembler le ciel à une immense autoroute.

Après quatre succès consécutifs en 2025, ArianeGroup accélère la cadence, avec huit tirs prévus cette année, neuf en rythme de croisière d'ici 2027. L'atout majeur du lanceur, c'est son étage supérieur équipé du moteur Vinci, capable de trois rallumages successifs. Une prouesse technique qui permet de visiter plusieurs orbites lors d'une même mission.

L'hylophobie est la peur de la forêt !



L'HYLOPHOBIE est la peur exagérée des forêts, des arbres ou du bois. Cette phobie peut se développer en réponse à un traumatisme antérieur survenu à la forêt comme être attaqué par un animal ou un inconnu. Cette peur peut être intensifiée par des films d'horreur dans lesquels des gens se font attaquer dans les bois ou des histoires d'enfance de personnes perdues ou enlevées dans la forêt.
Les signes et les symptômes de L'hylophobie comprennent une anxiété aiguë, des nausées, voire des vomissements, un essoufflement, des battements cardiaques irréguliers et une une transpiration excessive.

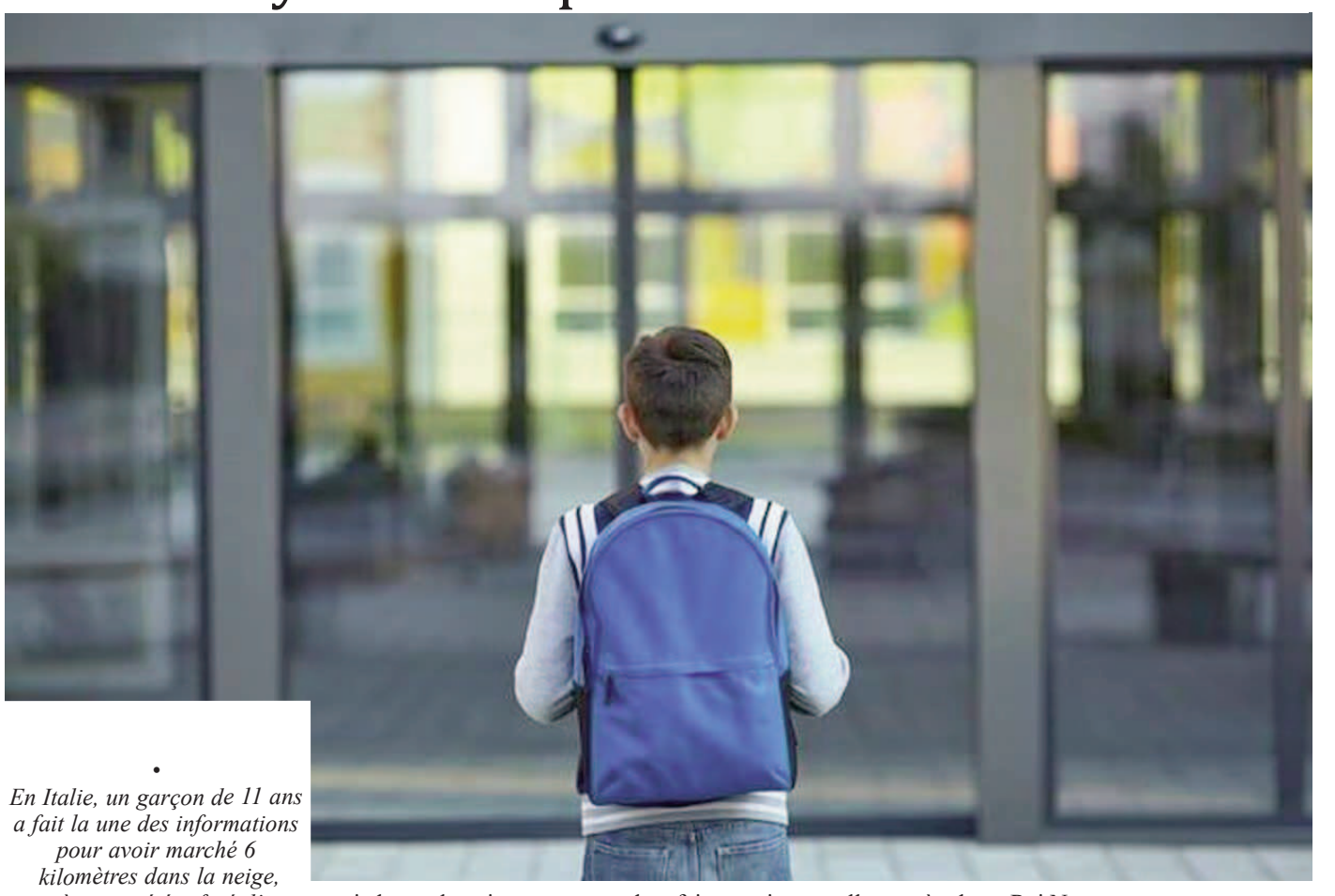
Le Groenland ne peut pas rejoindre la FIFA à cause du manque d'herbe !



LE GROENLAND faisait partie du Danemark en tant que colonie qui avait une autonomie limitée. Depuis 1979, le Groenland a essayé de développer une plus grande autonomie et a tenté d'être reconnu comme une vraie nation.
C'est pour cela que le Groenland s'est focalisé sur le sport.
Il existe à présent une fédération groenlandaise de taekwondo, de badminton, de handball, de volley-ball, et de tennis de table. Ces fédérations ont acquis une pleine adhésion aux Fédérations internationales liées à ces sports.
Cependant, ce n'est pas le cas pour le football. En effet, le Groenland n'est pas assez vert pour faire partie de la FIFA. Les dirigeants de la FIFA affirment que le manque d'herbe pour faire des terrains gazonnés et les conditions climatiques rendent ce sport impraticable dans ce pays, et par conséquent la FIFA ne peut pas accorder l'adhésion de Groenland.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Exclu injustement d'un bus et contraint de marcher 6 km dans la neige, l'écolier reçoit une incroyable compensation



En Italie, un garçon de 11 ans a fait la une des informations pour avoir marché 6 kilomètres dans la neige, après avoir été refusé d'un bus. En compensation, il a été invité à participer à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'hiver.

L'histoire avait pourtant mal commencé pour ce garçon. Le 27 janvier, dans la région de Cortina d'Ampezzo en Italie, un écolier de 11 ans s'est vu refuser l'accès à son bus. La raison ? L'écolier n'était pas détenteur d'un billet spécial Jeux olympiques à 10 €.
Son billet étant habituellement vendu à 2,50 €, le garçon n'avait pas assez d'argent pour payer ce nouveau tarif.
Selon Reuters, l'écolier, Riccardo Z., « est en effet originaire d'une commune située à moins de 20 km de Cortina d'Ampezzo, où auront lieu les JO, et emprunte régulièrement la ligne 30 qui fait le trajet entre Calalzo et Cortina, dans les Dolomites. Le temps des JO d'hiver, les usagers habituels de la ligne doivent payer un supplément de tarif introduit par la compagnie de transports locale. »
Contraint de se débrouiller seul, le garçon a dû rentrer à pied sous la neige et par grand froid, parcourant près de 6 kilomètres. Rapidement relayée dans les médias, l'affaire a suscité une vague d'indignation en Italie, poussant parents et autorités locales à réagir.

La revanche de Riccardo

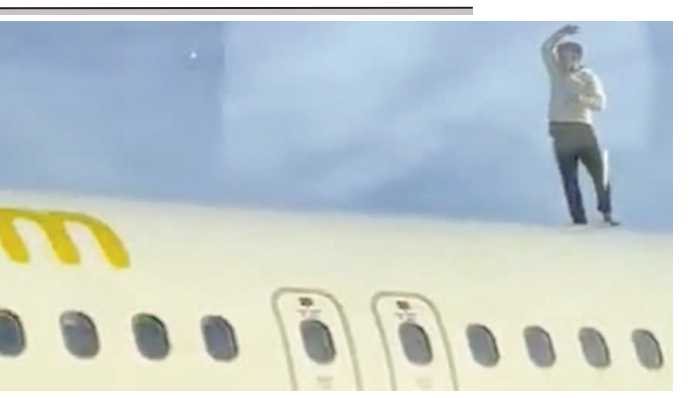
Pour réparer cet impair, la Fondazione Milano Cortina 2026, chargée de la promotion et de la communication des événements sportifs et culturels liés aux Jeux olympiques et Paralympiques d'hiver de 2026, a proposé au garçon de participer à la cérémonie d'ouverture prévue le vendredi 6 février. Personne ne sait encore précisément quel sera son rôle lors de la cérémonie mais on sait que le garçon fait partie d'une équipe de ski junior…
« Au début, j'ai cru à une plaisanterie, mais Giovanni Malagò (N.D.L.R., le président du Comité national olympique italien) lui-même a confirmé l'invitation de Riccardo. Quand il a compris, il a explosé de joie », rapporte auprès du média italien Virgilio Maria Sole Vatalaro, la maman du garçon. « C'était le plus beau cadeau qu'ils pouvaient lui faire », ajoute-t-elle auprès de la chaîne italienne Rai News.
Luca Zaia, président du Conseil régional de Vénétie, a félicité le jeune Italien sur Facebook traduit 20 minutes : « Riccardo, 11 ans, originaire de Belluno, qui s'est retrouvé bloqué lundi dernier et a été contraint de parcourir six kilomètres à pied dans la neige pour rentrer chez lui, participera à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Milan-Cortina 2026, avec la joie de quelqu'un qui s'apprête à vivre un moment vraiment exceptionnel. »
« Les Jeux olympiques d'hiver de Milan-Cortina 2026 seront les premiers à être organisés conjointement sur plusieurs sites. Plus de 1 300 artistes, dont environ 1 200 bénévoles venus de 27 pays, se préparent depuis des mois à la cérémonie d'ouverture dans un chapiteau de répétition près du stade historique de San Siro, à Milan », rappelle Le Figaro.

Pression des habitants

En parallèle, le chauffeur de bus a été suspendu et a présenté ses excuses auprès de la famille de Riccardo, qui les a acceptées, a rapporté la chaîne Rai News.
Finalement cette histoire, en plus d'avoir bénéficié au petit garçon, a également profité aux habitants de la région. À l'approche de cet événement sportif, prévu du 6 au 22 février, les habitants, en colère, ont manifesté contre la flambée des prix des transports publics. Sous la pression, les autorités ont finalement accepté de rétablir les tarifs antérieurs.
Ce n'est pas sans rappeler les Jeux olympiques de Paris de 2024, où les prix des titres de transport avaient presque doublé au grand dam des touristes mais aussi des Franciliens eux-mêmes.
Si les détenteurs de forfait annuel n'ont pas été affectés par cette augmentation de tarif, les détenteurs de forfaits Navigo jour et semaine ont quant à eux été pénalisés puisque ces derniers ont été retirés de la vente durant toute la période des Jeux.
Malgré la crispation générale, les prix étaient restés tels quels, les autorités invitant plutôt les habitants mécontents à utiliser d'autres moyens de transport voire à quitter la zone le temps des jeux.

Scène surréaliste à l'aéroport de Valence: un homme grimpe sur le toit d'un Airbus A320

"Nous ne l'avions pas vu venir." Un individu a perturbé un vol au départ de l'aéroport de Valence en s'introduisant sur le tarmac et en grimpant sur le toit d'un Airbus A320 de la compagnie Vueling. Dans une vidéo, filmée par des passagers, on le voit en train de marcher sur le fuselage, de gesticuler et de retirer sa chemise.



L'intrusion a entraîné un retard de 2h30 pour le vol concerné, le temps que les forces de sécurité et la Guardia Civil interviennent. L'homme a été interpellé sans qu'aucun blessé ne soit à déplorer, puis hospitalisé en psychiatrie.

Selon les autorités, l'individu devra répondre de poursuites pour infraction à la législation espagnole sur la sécurité aérienne. Une enquête interne a également été ouverte afin de comprendre comment il a pu contourner les dispositifs de sécurité de l'aéroport.

La mystérieuse histoire des montagnes cachées sous la glace de l'Antarctique



L'Antarctique, le garde-manger des baleines

Les roches les plus anciennes des monts Transantarctiques portent l'empreinte d'un monde disparu, antérieur à la formation même de cette imposante chaîne. Selon des scientifiques américains, ce paysage aurait été façonné au fil du temps par des forces tectoniques et climatiques.

Dans les profondeurs glacées de l'Antarctique sommeillent des montagnes oubliées, vestiges d'un passé géologique tumultueux que la science commence à peine à décrypter. Une équipe de chercheurs américains vient de mettre au jour l'histoire méconnue des monts Transantarctiques, une chaîne montagneuse de 3 500 kilomètres de long, dont les origines remontent à des centaines de millions d'années, explique le site Interesting Engineering, lundi 2 juin. "Ce que nous avons découvert remet en question notre vision de l'évolution du continent", affirme le géologue Timothy Paulsen de l'Université du Wisconsin à Oshkosh, co-auteur de l'étude avec le spécialiste en thermochronologie Jeff Benowitz de l'Université du Colorado à Boulder. Sous le plateau polaire immobile, c'est la chronologie de tout un enchevêtrement d'événements survenus durant diverses périodes glaciaires, qui refait surface.

Des transformations topographiques

Pour en apprendre davantage sur la chaîne transantarctique et ses mouvements, les chercheurs ont commencé par analyser la chimie interne de roches ignées provenant de leur socle. Vieilles de centaines de millions d'années, ces dernières forment une frontière physique et géologique entre la croûte stable de l'Antarctique de l'Est et la zone tectonique active de l'Ouest.

En reconstituant l'évolution température-temps de ces roches, ils ont identifié plusieurs cycles d'édification et d'érosion de montagnes, témoins d'un passé tectonique intense. Plus surprenant encore, ces épisodes de soulèvement et de désagrégation semblent coïncider avec d'importantes réorganisations des plaques tectoniques autour du continent.

Une intrigante influence sur le relief et le climat

Les données apportent également la preuve supplémentaire de l'existence d'une période glaciaire majeure il y a environ 300 millions d'années.

Ces événements ont modelé un relief complexe sous la glace, influençant probablement les cycles glaciaires ultérieurs. "Nos résultats suggèrent que les roches de base des monts Transantarctiques ont connu plusieurs phases de construction de montagnes suivies d'érosion, effaçant localement les strates les plus anciennes", précise Timothy Paulsen. Au-delà du simple intérêt géologique, cette découverte éclaire les mécanismes qui ont façonné le paysage moderne de l'Antarctique. Le lien entre tectonique, relief et climat pourrait aider à mieux comprendre l'évolution des calottes glaciaires et leur impact sur les océans.

Stocker l'électricité, la nouvelle ruée vers l'or des traders européens

DEPUIS quelques années, les prix de l'électricité se retrouvent parfois négatifs. Une situation qui ne plaît pas aux fournisseurs, mais qui pourrait profiter aux traders spécialisés dans l'énergie.

Un record a déjà été battu cette année. La France a déjà accumulé 368 heures de prix négatifs de l'électricité depuis le début de l'année, annoncent Les Echos. C'est plus que sur toute l'année 2024. Cela signifie que, sur toutes ces heures, la production d'électricité a dépassé la demande. Et ce phénomène est de plus en plus fréquent, en France comme dans le reste de l'Europe. Certaines entreprises y voient un moyen de faire du profit.

Selon Bloomberg, certains groupes de traders ont décidé de créer des batteries capables de stocker l'énergie non utilisée pour éviter les prix négatifs aux fournisseurs d'électricité et leur permettre de racheter l'énergie lorsque le besoin revient. Un secteur d'avenir, puisque l'une des raisons qui expliquent le trop-plein d'électricité produite par rapport à la demande est la part de plus en plus importante des énergies renouvelables.

Stocker l'énergie permettrait d'éviter quelques émissions de gaz à effet de serre S'il existe déjà quelques batteries de stockage en Europe, il en faut des "milliards" de plus pour contourner le problème des prix négatifs, souligne Russel Hardy, PDG de Vitol et intéressé par le secteur. La britannique Castleton Commodities International (CCI) est la plus avancée. L'entreprise a déjà acquis des batteries dans les régions les plus fortes en énergie renouvelable ces trois dernières années et prévoit d'investir entre 600 millions et 1 milliard de dollars dans des sites de stockage d'ici 2027. "La tactique, c'est d'avoir le plus d'emplacements de stockage et de batteries à plusieurs endroits pour que ce soit rentable", explique Arie Pilo, le responsable des investissements chez CCI. Les entreprises spécialisées dans le trading d'énergie, qu'elles soient fossiles ou renouvelables, vantent également le côté écologique de leur démarche. Si l'énergie est stockée quelque part, il n'y aura plus forcément besoin de mettre les centrales en marche pour quelques watts nécessaires.

Quelques obstacles subsistent face aux traders d'électricité

Toutefois, pour que ce marché fonctionne et fleurisse, notamment en France, il faudrait une refonte du système et la libéralisation du marché de l'électricité partout en Europe. Tous les pays et fournisseurs sont-ils prêts à donner l'accès au réseau électrique à des traders ? Rien n'est moins sûr. Autre obstacle de taille : il faut trouver la place pour installer les batteries, qui ressemblent à de gros containers, à plusieurs endroits d'Europe. Et le prix des batteries elles-mêmes pourrait fortement augmenter. Les entreprises qui se sont déjà positionnées sur le sujet ont l'avantage de ne pas les avoir payées cher.

Fraîcheur sans clim: quand les savoir-faire ancestraux inspirent l'architecture face au climat

FACE aux canicules à répétition, architectes et urbanistes redécouvrent les savoir-faire ancestraux qui rafraîchissaient naturellement les habitations. Pergolas fleuries en Provence, patios ombragés espagnols, carbets amérindiens... Ces structures traditionnelles sont très utiles pour se protéger du soleil et apporter un peu de fraîcheur, et intéressent de plus en plus les architectes en quête de solutions face au réchauffement climatique. "Il y a vraiment beaucoup d'exemples très intéressants" issus du passé pour rendre l'habitat plus confortable en cas de fortes chaleur, estime Cristiana Mazzoni, architecte et urbaniste à Paris.

Professeure à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, elle a étudié l'architecture le long des anciennes Routes de la soie, qui traversent le continent asiatique de la Chine jusqu'au bassin méditerranéen, et particulièrement les "maisons à cour, patio ou loggia".

Dans une cour intérieure, "c'est l'ombre et la végétation qui apportent de la fraîcheur et, comme elle est construite dans l'épaisseur du bâtiment", les rayons du soleil ne chauffent pas directement les murs. "Souvent, il y a une fontaine ou un puits qui ramène l'eau des profondeurs, ce qui amène encore plus de fraîcheur", détaille Cristiana Mazzoni. Ces cours intérieures sont caractéristiques des riads marocains, des maisons romaines (domus), des palais vénitiens, ou encore des demeures ottomanes à hall central couvert.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

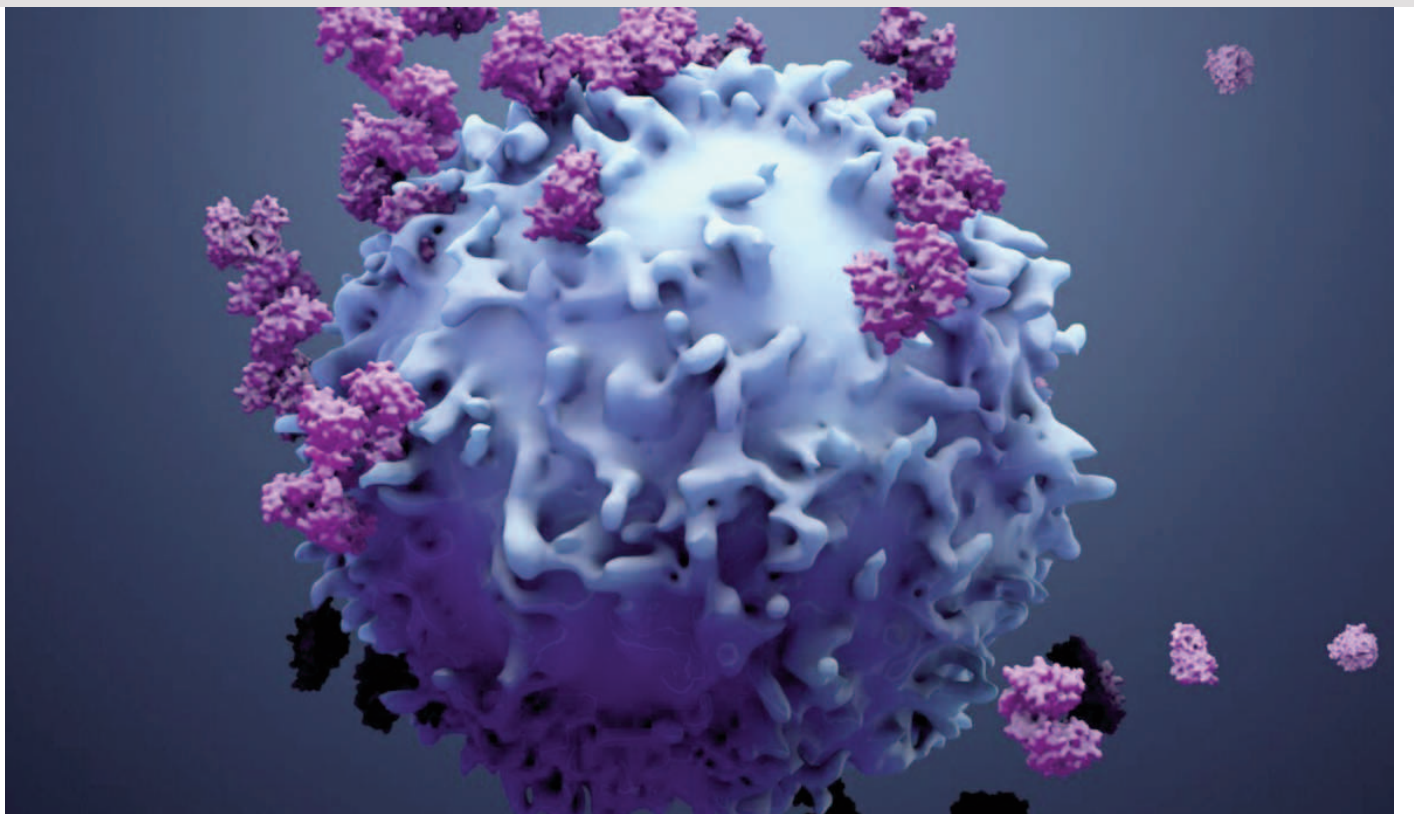
BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Le sarcome est un cancer qui se développe à partir du tissu de soutien, présent partout dans l'organisme (tissus mous, viscères, tissus durs (os et cartilages)). Ils représentent chez l'adulte environ 1% de tous les cancers contre 10 à 12 % des cancers chez l'enfant. Découverte avec le Dr Watson de l'Institut Curie.



BIEN-ÊTRE

Sarcome : tout savoir sur le cancer des tissus du corps

Un sarcome est une tumeur maligne qui a un potentiel d'évolutivité à la fois sur le plan local et sur le plan métastatique, c'est-à-dire la possibilité d'aller envoyer des cellules tumorales dans d'autres organes que la tumeur primitive.

Définition : qu'est-ce qu'un sarcome ?

"Le sarcome est un cancer qui se développe à partir du tissu de soutien, explique le Dr Sarah Watson, médecin chercheuse au sein du département d'Oncologie Médicale et de l'équipe Génétique et Biologie des Tumeurs Pédiatriques de l'Institut Curie. Le tissu de soutien, il y en a globalement partout dans l'organisme : dans les tissus mous, dans les viscères et dans tissus durs (os et cartilages). De ce fait, les sarcomes sont des tumeurs ubiquitaires, c'est-à-dire qu'elles peuvent se développer absolument partout dans l'organisme." Les sarcomes sont des tumeurs rares. Ils représentent chez l'adulte environ 1 % de tous les cancers qui sont diagnostiqués. En revanche, la proportion de sarcomes est un peu plus élevée en pédiatrie (10 à 12 % de l'ensemble des cancers chez l'enfant). Ces tumeurs sont extrêmement complexes et surtout extrêmement hétérogènes. Dans les classifications reconnues de sarcomes, il existe plus de 150 sous types différents de sarcomes bien identifiés, qui sont extrêmement différents à la fois d'un point de vue clinique, d'un point de vue anatomo-pathologique (c'est-à-dire l'aspect des cellules tumorales au microscope) et d'un point de vue biologique et moléculaire. "Aujourd'hui, on les distingue et on les diagnostique en fonction de leurs caractéristiques essentiellement anatomo-pathologiques (apparence des cellules). Si, par exemple, des cellules tumorales ressemblent un peu à du tissu graisseux, on va appeler ça un liposarcome. Si les cellules tumorales ressemblent plus à un tissu musculaire strié, on va appeler ça un rhabdomyosarcomes (RMS). On les distingue de plus en plus aussi selon leurs critères moléculaires.

Qu'est-ce qu'un sarcome des tissus mous ?

C'est une distinction clinique basique qui est faite au départ : soit c'est un sarcome des tissus durs (os, cartilage), soit un sarcome des tissus mous (muscle, tissu graisseux, viscères, nerfs, vaisseaux, tendons…). On retrouve une très grande hétérogénéité, différents sous types, en fonction des cellules, de l'aspect des cellules et de leurs caractéristiques anatomo-pathologiques et moléculaires. "Les localisations les plus fréquentes des sarcomes des tissus mous sont pour moitié au niveau d'un membre (inférieur ou supérieur), à 45 % au niveau du tronc (thorax, abdomen ou muscles de la paroi thoracique ou de la paroi abdominale) et pour 5 % à partir de la zone tête et cou", détaille le médecin.

Sarcome utérin : diagnostic, traitement, quelle survie ?

Un sarcome utérin est une tumeur maligne de la paroi de l'utérus. Il s'agit d'un cancer rare (moins de 200 cas en France par an). Traité avec une chirurgie inadapté, son pronostic est sombre. Symptômes, cause, âge d'apparition, diagnostic et traitement avec le Pr Sylvie Bonvalot, chirurgienne à l'Institut Curie.

Qu'est-ce qu'un sarcome de Kaposi ?

C'est un sous-type de sarcome extrêmement rare qui fait partie de la famille des sarcomes des tissus mous. "Il va se développer à partir des vaisseaux lymphatiques ou des vaisseaux sanguins, explique la spécialiste. Il se caractérise initialement par des manifestations cutanées avec des taches nodulaires au niveau de la peau, qui ont une couleur un petit peu violacé, brunâtre.

Il peut également avoir des manifestations au niveau des muqueuses (bouche ou muqueuses digestives) et des métastases à distance comme des atteintes pulmonaires, hépatiques ou osseuses." Le sarcome de Kaposi est dans l'immense majorité des cas, lié à une infection à un virus (HHV8) qui touche très souvent des patients présentent des affaiblissements considérables de leur système immunitaire.

Sarcome de Kaposi : symptômes, évolution, transmission

Le sarcome de Kaposi est une maladie rare qui est causée par la prolifération de cellules vasculaires conduisant à l'apparition de lésions cutanées, plus fréquente chez l'homme. Elle est liée à une infection par le virus Herpès. Eclairage avec le Pr Céleste Lebbé, responsable du centre des cancers cutanés du service de Dermatologie à l'hôpital Saint-Louis à Paris.

Qu'est-ce qu'un sarcome d'Ewing ?

C'est un sarcome osseux. C'est la deuxième tumeur osseuse primitive la plus fréquente chez l'adolescent (13 ans) et l'adulte jeune après l'ostéosarcome. Dans plus de 90% des cas, cette tumeur se développe à partir de l'os. Les localisations les plus fréquentes sont les membres inférieurs, le bassin, parfois les membres supérieurs ou au niveau costal. De façon très rare, il peut avoir des sacomes d'Ewing extra-osseux, qui se développent donc dans les tissus mous. "Ça a été l'un des premiers sarcomes pour lequel on a identifié l'anomalie moléculaire majeure qui est responsable de cette pathologie. Elle a été identifiée à l'Institut Curie par l'équipe du Dr Olivier Delattre qui a mis en évidence que le sarcome d'Ewing était associé dans presque 100% des cas à une translocation chromosomique (un échange de matériel génétique entre 2 chromosomes, le 11 et le 22). Cette translocation chromosomique va aboutir à fusionner 2 gènes, qui sont normalement distincts, et donc à conduire à l'expression d'un gène anormal appelé oncogène de fusion qui va être responsable de la transformation tumorale et du développement du cancer. On essayer de développer aujourd'hui des approches thérapeutiques qui vont être basées sur la connaissance biologique de cette tumeur." Malgré le fait que près de 30% des patients ont des métastases au diagnostic, on arrive à guérir la majorité des patients en combinant des approches multimodales (chimiothérapie en pré et post opératoire, exérèse de la tumeur primitive et radiothérapie).

Quelles sont les causes du sarcome ?

L'exposition à des radiations
(par exemple la radiothérapie)
L'exposition à certains produits chimiques
Une inflammation chronique d'un tissu (et en particulier un lymphœdème chronique)

"Le développement d'un sarcome peut survenir seulement 10 ans ou 15 ans après le survenu de ces facteurs d'exposition", note le Dr Watson. "Et seulement 1 % des sarcomes sont associés à des syndromes héréditaires très rares comme le syndrome de Li-Fraumeni."

Quels sont les symptômes du sarcome ?

Les symptômes sont très variables en fonction de la localisation et du type de sarcome. "Pour un sarcome des tissus mous, la présence d'une boule/d'une masse de localisation profonde et de critère évolutif (qui bouge et qui grossit) doit alerter et pousser le patient à consulter", ajoute notre interlocutrice. Il peut également avoir des douleurs, des troubles du transit (en cas de localisation intraabdominale), des fractures (sarcome osseux), douleurs osseuses, altération de l'état général, difficultés respiratoires…

Quels examens permettent de diagnostiquer un sarcome ?

C'est un diagnostic difficile car le sarcome est une maladie qui est mal connue et rare. "Il faut que les patients qui ont une suspicion de sarcome soient référés d'emblée dans des centres experts, insiste le médecin. C'est le réseau Netsarc (Centre expert des cancers rares labellisé par l'Institut national du Cancer) qui a été mis en place par le professeur Jean-Yves Blay.

Au sein de ces centres, on va pouvoir faire tout un bilan diagnostic qui va associer une imagerie spécifique (IRM, scanner, voire TEP-scan pour s'assurer qu'il n'y a pas de métastases à distance ou pour caractériser l'extension des métastases à distance) à un examen anatomo-pathologique (biopsie de la lésion). Ensuite des anatomo-pathologistes vont analyser la biopsie pour déterminer le sous-type de sarcome et décider des analyses moléculaires qu'il va falloir faire pour bien typer la maladie."

Quels sont les traitements du sarcome ?

Les traitements passent la prise en charge dans l'un des 20 centres expert répartis sur toute la France. "L'approche est multi modale : la chirurgie reste la pierre angulaire du traitement des sarcomes à un stade localisé, associée à de la radiothérapie pour le contrôle local (en pré ou en post-opératoire) et de la chimiothérapie.

Et pour les pathologies métastatiques (maladies avancées), on va privilégier des traitements systémiques, parfois drivés par la biologie des tumeurs, comme la chimiothérapie, et depuis quelques années l'immunothérapie et les thérapies ciblées."

Peut-on guérir d'un sarcome ?

En moyenne, tout type de sarcome pris au stade précoce, opérable, la survie à 5 ans est d'environ 80 %. "En revanche, quand la maladie est diagnostiquée à un stade métastatique, les taux de survie à 5 ans chute à 15-20 %", conclut notre interlocutrice.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE : TISSEMSILT
DAIRA DE : AMMARI
COMMUNE DE : AMMARI

N.I.F : 094738139004328
Ordonnateur :146513
Client :007411

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 46 de la Loi N° : 23-12 du 05 /08/ 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel N°: 15-247 du 16/09/ 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à **AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 09/2025 -** Le marché à commandes. un délai de préparation des offres de **dix (10) jours**, paru dans les journaux : **LE JEUNE INDEPENDANT le : 08/01/2026 et** جريدة الجمهورية **le : 11-01-2026** portant l' opération suivante :

01- REVETEMENT DE LA PISTE RELIENT RN 19 FRACTION TAMOUCHE-HALOU-CHATEAU D'EAU 250 M2 SUR 3 KM.
02- REALISATION DES BRETELLES (FRACTION BELBIA ,MERCI ET OUALHA) DOUAR ZAOUIA SUR 1000 ML COMMUNE AMMARI.
03- REALISATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A DOUAR CHERARDA COMMUNE AMMARI.

Suite à l'évaluation des offres en date du : **20/01/2026**, les opérations ont été attribuées provisoirement, aux soumissionnaires :

Service contractant	OPERATION	SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE	Délais de réalisation	MONTANT EN (TTC) De Soumissionnaire	MONTANT EN (TTC) Après correction
COMMUNE DE AMMARI NIF 094738139004328	REVETEMENT DE LA PISTE RELIENT RN 19 FRACTION TAMOUCHE-HALOU-CHATEAU D'EAU 250 M2 SUR 3 KM.	EURL HOMA IMMO TRAVAUX TISSEMSILT NIF 002538070267396	57.33 points	QUATRE (04) MOIS	14 917 840.00 DA	14 917 840.00 DA
	REALISATION DES BRETELLES (FRACTION BELBIA ,MERCI ET OUALHA) DOUAR ZAOUIA SUR 1000 ML COMMUNE AMMARI.	E T P MOKHTARI AEK TISSEMSILT NIF 186381700005143	43.33 points	DEUX (02) MOIS	6 625 325.00 DA	6 625 325.00 DA
	REALISATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT A DOUAR CHERARDA COMMUNE AMMARI.	EURL K. N. B RABIA TISSEMSILT NIF 002438070265150	54.00 points	DEUX (02) MOIS	13 249 460.00 DA	13 249 460.00 DA

Les soumissionnaire ayant participé à cet avis sont invités à ce rapprocher de la commune de AMMARI bureau des marchés pur prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières durant les 03 jours prendre à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire de marché .

Conformément a l'article 56 de la Loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel N°15-247du16/09/2015portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service peut introduire un recours devant la commission marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution dans les journaux .

Président de l'assemblée populaire communale

Le Jeune Indépendant du 07/02/2026 / ANEP 2631001893

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE : TISSEMSILT
DAIRA DE : AMMARI
COMMUNE DE : AMMARI

N.I.F : 094738139004328
Ordonnateur :146513
Client :007411

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 46 de la Loi N° : 23-12 du 05 /08/ 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel N°: 15-247 du 16/09/ 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à **AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 08/2025 -** Le marché à commandes. un délai de préparation des offres de **dix (10) jours**, paru dans les journaux : **LE JEUNE INDEPENDANT le : 08/01/2026 et** جريدة الجمهورية **le : 11-01-2026** portant l' opération suivante :

- ACQUISITION D'UN RETRO – CHARGEUR.

Suite à l'évaluation des offres en date du : **20/01/2026**, les opérations ont été attribuées provisoirement, aux soumissionnaires :

Service contractant	OPERATION	SOUMISSIONNAIRE	NOTE TECHNIQUE	Délais de réalisation	MONTANT EN (TTC) De Soumissionnaire	MONTANT EN (TTC) Après correction
COMMUNE DE AMMARI NIF 094738139004328	- ACQUISITION D'UN RETRO – CHARGEUR.	SARL TIRSAM BATNA NIF 000705022372244	50.00 points	60 JOURS	15 120 000.01 DA	15 120 000.00 DA

Les soumissionnaire ayant participé à cet avis sont invités à ce rapprocher de la commune de AMMARI bureau des marchés pur prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières durant les 03 jours prendre à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire de marché .

Conformément a l'article 56 de la Loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel N°15-247du16/09/2015portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service peut introduire un recours devant la commission marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'attribution dans les journaux .

Président de l'assemblée populaire communale

Le Jeune Indépendant du 07/02/2026 / ANEP 2631001894

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ETPOPULAIRE

Wilaya de Mostaganem
Daïrad'AinNouissy
Commune fornaka

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N° d'identificationfiscale :098427059000722

Conformément au dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° :15-247du 16 september 2015 portant réglementation des marches public et des délégations de service public, Monsieur .Mebrek cheikh président d'assemblée populaire de la commune de fornaka est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé l'avis d'appel d'offre ouvert avec en date du 10/12/2025 qu'alissue de la reunion de la commission d'evaluation des offers en date du 04/01/2026, il a été propos ce qui suit pour:

Intitulé de l'opération	Le Soumissionnaire	N° D'identification fiscale	Montant en TTC (DA)	NOTE	Délai de exécution	OBS
LOT 01 : ACHEVEMENT DE RESEAU D'ASSAINISSEMENT à KEDDADRA ET LES EAUX DES PLUVIALES	SEDJI BAGHDAD	17748020050515300000	11.187.190.00 DA	84 P	120 jours	Offre unique

Les soumissionnaires peuvent introduire le recours dans un délai de dix (10) jours a partir de la 1 ere parution du présent avis dans le Bomop ou les quotidiens nationaux auprès de la commission communale des marches.

Tout soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillé de l'opération de leurs offres peut se rapprocher au bureau du marche de la commune dans un délai de trois (03) jours a partir de la 1ere parution du présent avis.

Le Jeune Indépendant du 07/02/2026 / ANEP 2631001925

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BENI ABBES
DAIRA DE BENI ABBES
COMMUNE DE BENI ABBES

Mise en demeure N° 1

- Vu le marché n°07/2025 du le 30/07/2025, approuvé par la commission communal des marchés publics en date de 30/07/2025 sous le N°14, visa du contrôleur financier N°496 En date du 24/11/2025 relatif au projet suivant :***Aménagement urbaine aux quartiers de la commune Beni Abbes en lots :**

-lot 02 Rue El Amir Abdelkader

- Vu l'ordre de service N° 57/2025 du le 04/12/2025 ;
- Suite à la visite du chantier en date 31/12/2025 ;

L'entreprise :**Groupement BATISAL, EURL BATISAL Entreprise des Travaux de Bâtiments tous corps d'état,** représentée par M Salmi Abdelhadi , demeurant à Hai Elbadr lot 17 N°25 local N°01 Bechar.

Est mise en demeure de :

- Renforcer le chantier en moyens humains et matérielles.
- Activer le rythme des travaux.

Faute par l'entreprise d'obtempérer à la présente mise en demeure, dans un délai maximas (08) huit jours.

Les procédures légales applicables seront mises en œuvre.

Le Jeune Indépendant du 07/02/2026 / ANEP 2631001932



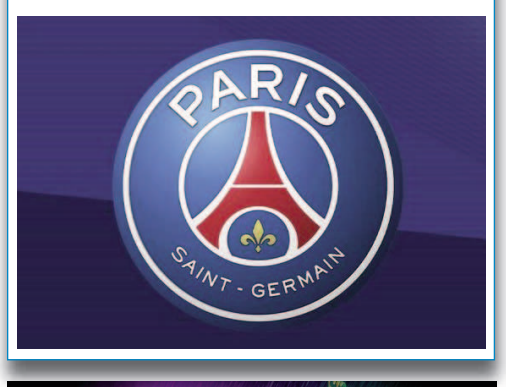


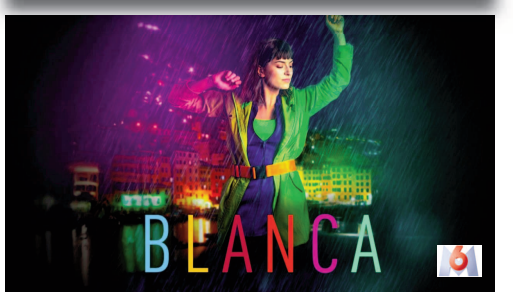






CANAL+







JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Téléréalité - France 2026 — TF1
Star Academy

21h00 JO d'hiver : Jeux olympiques de Milan Cortina Patinage artistique. 2e jour par équipes — France 2

21h00 Téléréalité Série policière - 2025 — M6
Blanca Saison 3

20h55 Football : Arkema Première Ligue — CANAL+
Paris FC / Paris-SG

20h45 Série humoristique — W9
France - 2026
La petite histoire de France

20h55 Film d'action — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2024
Week-end à Taipei

21h05 Téléfilm d'action — 6ter
Canada - 2016
Precious Cargo

21h00 Comédie France - Belgique 2025 — CINE + PREMIER
Vacances forcées

21h00 Golf : Open de Phoenix Saison 2026 — CANAL+ SPORT
Open de Phoenix

21h00 Thriller Espagne - 2024 — CINE CINEMA
Undercover

20h50 Cinéma — CANAL+ family
Australie - 2019
La victoire à tout prix

21h15 Série policière — TMC
Etats-Unis - 2009
Monk

21h00 la chaine ACTION



Téléfilm d'action (Grande-Bretagne - 2018)

Profession tueur

Mike Fallon (Scott Adkins) est un tueur à gages redouté et respecté, réputé pour sa capacité à transformer chaque meurtre en un accident parfaitement orchestré. Maître de la mise en scène, il parvient à attirer une clientèle exclusive tout en restant dans l'ombre des forces de l'ordre, qui peine à le cerner. Cependant, sa vie prend un tournant tragique lorsque ses anciens associés, dans un règlement de comptes brutal, assassinent la femme qu'il aimait. Dévasté par cette perte atroce et consumé par une soif de vengeance, Mike décide de se retourner contre ceux qui l'ont trahi.

22h35

Téléfilm d'action (Etats-Unis - 2022)

Profession tueur 2

Après avoir éliminé le redoutable gang de Big Ray, Mike Fallon (Scott Adkins), un tueur à gages aguerri, s'est installé sur l'île ensoleillée de Malte, espérant trouver la paix et une nouvelle direction dans sa vie. Pour concrétiser son rêve, il s'associe avec son ancien collègue, Finicky Fred (Ray Stevenson), dans le but de lancer une entreprise criminelle florissante. Cependant, leur tranquillité est de courte durée lorsqu'ils se retrouvent capturés par les hommes de Madame Zuzer, une baronne de la mafia impitoyable.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:51	12:43	15:38	18:01	19:26
CONSTANTINE	05:55	12:48	15:43	18:06	19:31
ALGER	06:09	13:02	15:58	18:21	19:45
OUARGLA	05:58	12:53	15:55	18:18	19:39
CHLEF	06:16	13:09	16:05	18:28	19:52
MOSTAGANEM	06:21	13:14	16:10	18:33	19:57
ORAN	06:24	13:17	16:13	18:36	20:00

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8411 – SAMEDI 7 FÉVRIER 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	16°	11°
Oran	18°	10°
Constantine	14°	5°
Ouargla	22°	12°

SAHARA OCCIDENTAL

La solidarité arabe à l'épreuve

Les travaux de la 4e Conférence internationale arabe de solidarité avec le peuple sahraoui se sont achevés avant-hier, après deux jours de débats et d'interventions. Placée sous le slogan «Défis et perspectives», cette conférence a mis l'accent sur la nécessité de remporter la bataille médiatique à travers la sensibilisation du monde arabe à la cause sahraouie.



Sensibiliser le monde arae autour de la cause sahraouie.

Cette conférence a réuni des hommes politiques, des universitaires et des chercheurs, des militants et autres activistes de mouvements associatifs, ainsi que des journalistes et des représentants des médias d'Algérie, d'Egypte, de Tunisie, de Mauritanie, de Palestine et d'Oman.

Dans son communiqué final, la Conférence a réitéré son appel à poursuivre et à intensifier la diplomatie populaire en faveur de la cause sahraouie. Il a été mis en exergue l'usage de nouvelles plates-formes médiatiques, à travers les réseaux sociaux, pour soutenir le droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance. D'ailleurs, le texte final a mis l'accent sur l'élargissement de l'élan de solidarité arabe avec le peuple sahraoui, grâce à ces moyens et autres actions de sensibilisation.

Il convient de souligner que les délégations arabes participantes à cette quatrième édition ont réitéré leur soutien et leur solidarité avec le peuple sahraoui et sa juste cause. Dans ce contexte, Nader Al-Qaisi, représentant du Front populaire pour la libération de la Palestine en Algérie, a réaffirmé la solidarité et le soutien fermes du Front à la lutte du peuple sahraoui, estimant que les deux peuples, palestinien et sahraoui, luttent pour leur droit à la liberté, à l'indépendance et à l'autodétermination.

Il a souligné que la détermination du peuple sahraoui dans les camps de réfugiés a transmis la justesse de la cause sahraouie au monde, appelant à l'unité dans la lutte et la confrontation contre l'occupation jusqu'à la victoire finale.

Pour sa part, le Dr Ismail Debech, membre du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), a affirmé que la participation à la Conférence arabe de solidarité représente une occasion de renouveler et de réaffirmer des positions soutenant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément aux résolutions de légalité internationale. Il a notamment souligné que l'Algérie restera fidèle à ses principes et positions fermes soutenant le droit des peuples à l'autodétermination, notamment le peuple sahraoui, rappelant que l'Algérie, qui a subi les affres et les atrocités du colonialisme, est consciente des valeurs de la liberté et des droits des peuples colonisés à la libération.

Ce responsable a affirmé que l'Algérie continuera à honorer son engagement jusqu'à ce que le peuple sahraoui parvienne à ses aspirations légitimes de construire son Etat indépendant, la République sahraouie, sur ses propres terres.

De son côté, l'historien et chercheur algérien, le Pr Mohamed Doumir, a réitéré son soutien au peuple sahraoui et à sa juste cause, affirmant la légitimité de la question sahraouie et la détermination de ce peuple à trouver une solution devant garantir ses droits légitimes à la liberté et à l'autodétermination.

Hachemi B.

CONSOMMATION RATIONNELLE DURANT LE RAMADAN

Le ministère de la Solidarité passe à l'action

LE MINISTÈRE de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a annoncé le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation à la rationalisation de la consommation avant et durant le mois de Ramadan, en application des orientations de la ministre du secteur, Soraya Mouloudji, dans l'objectif de renforcer la culture de la consommation responsable au sein de la société. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Placée sous le slogan «La rationalisation de la consommation est la responsabilité de tous… pour une vie meilleure», cette campagne s'inscrit, a précisé la même source, dans le cadre des missions du secteur de la Solidarité nationale, qui œuvre à «organiser des actions de sensibilisation en lien direct avec les préoccupations quotidiennes du citoyen», tout en contribuant aux efforts nationaux destinés à «promouvoir un comportement de consommation rationnel, notamment en ce qui concerne les produits de large consommation». Le ministère a relevé que cette opération revêt une importance particulière à l'approche du mois sacré, période qui connaît traditionnellement «une augmentation du rythme de consommation et des préparatifs des familles algériennes».

A ce titre, il a indiqué que l'objectif est de «prévenir les comportements excessifs susceptibles d'affecter l'équilibre financier des ménages et l'équilibre général du marché».

Dans ce contexte, plus de 300 cellules de proximité de la solidarité ont été mobilisées à travers l'ensemble des wilayas.

Ces structures mènent des actions sur terrain ciblant «les marchés populaires, les grandes surfaces commerciales, les espaces de vente, ainsi que les places et espaces publics connaissant une forte affluence», a fait savoir le ministère, mettant en avant le caractère de proximité de cette démarche.

Pour assurer l'efficacité de la campagne, les services concernés s'appuient sur «leur expérience en matière de sensibilisation et leur proximité avec les familles», en recourant à «des mécanismes modernes de communication sociale». Le département de Mouloudji a souligné que l'approche adoptée repose sur «le contact direct avec le citoyen, l'interaction positive, l'utilisation de supports de sensibilisation adaptés, ainsi que la coordination avec les acteurs locaux et les composantes de la société civile».

Sur le fond, la campagne ambitionne de réussir à orienter les citoyens vers «l'acquisition des besoins réels, en adéquation avec le volume de consommation familiale, sans excès».

Le ministère a également appelé les citoyens à «éviter les comportements négatifs, tels que le stockage excessif et le gaspillage», rappelant «la disponibilité des produits de première nécessité sur les marchés» et mettant en garde contre des pratiques qui «nuisent au pouvoir d'achat des familles et perturbent l'équilibre du marché».

Le ministère a précisé que cette campagne nationale de sensibilisation se poursuivra avant et tout au long du mois de Ramadan, jusqu'à la fin du mois sacré, avec pour objectif de «faire de la rationalisation de la consommation un réflexe citoyen durable».

Sihem B.

PERMIS DE CONDUIRE

L'Algérie et l'Italie officialisent la réciprocité

UN NOUVEAU pas dans la coopération entre l'Algérie et l'Italie facilite la vie des ressortissants des deux pays. Un décret présidentiel publié ce jeudi au Journal officiel permet désormais aux Algériens établis en Italie de convertir leur permis de conduire algérien dans leur pays de résidence, et réciproquement pour les Italiens installés en Algérie.

Cette mesure, issue de l'accord signé à Rome le 23 juillet 2025, permet la reconnaissance mutuelle des permis de conduire sans passer d'examen théorique ou pratique, sauf dans des cas particuliers nécessitant une vérification pratique, comme pour les conducteurs ayant des besoins spécifiques ou nécessitant des adaptations du véhicule. L'objectif de cette initiative est de simplifier la mobilité des citoyens, réduire les démarches administratives et renforcer les liens entre les communautés algériennes et italiennes vivant sur le territoire de l'autre pays. Le décret prévoit que l'accord entrera en vigueur 60 jours après la dernière notification diplomatique, permettant aux autorités des deux pays de finaliser les procédures légales internes.

S. N.

MODERNISATION DES TRANSPORTS

134 nouveaux bus réceptionnés

LA DIRECTION des industries militaires du ministère de la Défense nationale, via l'Entreprise de développement de l'industrie automobile, a réceptionné ce vendredi au port d'Alger 134 nouveaux bus.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme national de renouvellement de la flotte de transport public, qui prévoit l'importation de 6 800 bus auprès de la Chine et de l'Allemagne.

Le programme, piloté par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune et suivi personnellement par le Général d'Armée, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), vise à moderniser les transports urbains et interurbains avec des véhicules conformes aux normes de sécurité, confort et accessibilité, tout en réduisant l'empreinte écologique.

Cette modernisation comprend également une réorganisation des lignes et des horaires, pour offrir un service plus régulier, sûr et confortable aux millions d'usagers.

Les réceptions se poursuivront dans les prochains jours, les bus étant progressivement répartis sur l'ensemble du territoire national.

H. B.